



ANAIS DE HISTÓRIA DE ALÉM-MAR

Vol. IV (2003)

ISSN 0874-9671 (impresso/print)

ISSN 2795-4455 (electrónico/online)

Homepage: <https://revistas.rcaap.pt/aham>

La dimension atlantique de l'opposition antonienne et l'enjeu brésilien (1580-1640)

Guida Marques 

Como Citar | How to Cite

Marques, Guida. 2003. « La dimension atlantique de l'opposition antonienne et l'enjeu brésilien (1580-1640) ». *Anais de História de Além-Mar* IV: 213-246. <https://doi.org/10.57759/aham2003.37814>.

Editor | Publisher

CHAM – Centro de Humanidades | CHAM – Centre for the Humanities

Faculdade de Ciências Sociais e Humanas

Universidade NOVA de Lisboa | Universidade dos Açores

Av.^a de Berna, 26-C | 1069-061 Lisboa, Portugal

<http://www.cham.fcsh.unl.pt>

Copyright

© O(s) Autor(es), 2003. Esta é uma publicação de acesso aberto, distribuída nos termos da Licença Internacional Creative Commons Atribuição 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.pt>), que permite o uso, distribuição e reprodução sem restrições em qualquer meio, desde que o trabalho original seja devidamente citado.

© The Author(s), 2003. This is a work distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted reuse, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.



As afirmações proferidas e os direitos de utilização das imagens são da inteira responsabilidade do(s) autor(es).

The statements made and the rights to use the images are the sole responsibility of the author(s).

LA DIMENSION ATLANTIQUE DE L'OPPOSITION ANTONIENNE ET L'ENJEU BRÉSILIEN (1580-1640)

por

GUIDA MARQUES *

« Nam he minha deliberação fazer a história
do senhor Dom António : mas somente tocar
alguns pontos principaes dela... » ¹

La figure de dom António, prieur de Crato, a été oubliée, sa mémoire escamotée ². Occultée à l'heure de la Restauration en 1640, réinvestie sous le prisme du nationalisme au siècle dernier, l'histoire de ce « prinse malaisé » reste pour beaucoup un épisode rocambolesque de la crise de succession portugaise ouverte à la mort du roi dom Sébastien en 1578 ³. Une histoire qui

* Doctorante de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (CRH) ; boursière de la Fundação para a Ciência e a Tecnologia.

¹ D. João de CASTRO, *Tratado dos portugueses de Veneza*, livre 1, chapitre II, fol. 5.

² L'image qui domine longtemps est celle d'un prince rebelle, ambitieux et sans scrupule. Transmise par les historiens contemporains des événements FRANCHI-CONESTAGGIO, *Dell'Unione del Regno di Portugallo a la corona di Castiglia*, Gênes, 1585 et Antonio HERRERA, *Cinco libros de la historia de Portugal y conquistas de las islas de los Açores en los años de 1582 y 1583*, Madrid, 1591, partisans de Philippe II, elle est reprise par le courant historiographique né de la Restauration de 1640. Si cette vision continue de dominer chez les historiens portugais du 19^e siècle, elle est finalement entamée par les travaux menés alors en France, à commencer par celui d'Edouard FOURNIER, *Un prétendant portugais au XVI^e siècle. Lettre à M. d'Antas, secrétaire de la délégation de S.M.T.F., sur dom Antonio, prieur de Crato*, Paris, 1851.

³ L'investissement nationaliste dont l'histoire de dom Antonio a fait l'objet – devenant le symbole de la résistance nationale – apparaît en filigrane de la plupart des ouvrages qui lui furent consacrés au Portugal dans la première moitié du siècle dernier. Ainsi de Francisco Marques de Sousa VITERBO, *O Prior do Crato e a invasão espanhola de 1580*, Lisbonne, 1897 ; Mario FERNANDES, *O Rei D. António*, Lisbonne, 1944 ; Pedro Batalha REIS, « Numária de El-Rei D. António, 18.^o rei de Portugal, o ídolo do povo », dans *Anais da Academia Portuguesa de Historia* (Lisbonne), XI, 1946 ; Joaquim Veríssimo SERRÃO, *O reinado de D. António, prior do Crato*, Coimbra, 1956 ; Mário DOMINGUES, *O prior do Crato contra Filipe II*, Lisbonne, 1965. Sur l'anachronisme d'une interprétation de ce type au regard de l'union des deux couronnes, António Manuel HESPANHA, « As faces de uma Revolução », *Penélope. Fazer e desfazer a História*, 9/10, 1993, pp. 7-27.

se termine avec la reddition, en 1583, de l'île de Terceira, dernier bastion de la résistance antonienne⁴. Si l'activité que continue de déployer le prieur de Crato durant son exil demeure largement méconnue, la persistance de l'opposition antonienne à travers l'union ibérique est, elle aussi, très souvent ignorée⁵. L'acharnement des Habsbourg à persécuter ses sympathisants, et à le poursuivre lui-même dans son exil, les égards dont ils entourent, pendant longtemps, ses anciens partisans passés à leur service, ou encore l'attention qu'ils accordent à la moindre rumeur le concernant de près ou de loin, lui et ses descendants, suggèrent pourtant la crainte durable que leur inspira cette opposition⁶.

Si la résistance de celui qui « par sa naissance et l'élection du peuple monta sur le trône d'où on l'expulsa à main armée » soulève une question juridique, elle revêt une dimension autrement politique, en débordant le cadre de la péninsule ibérique et des relations luso-castillanes⁷. Son opposition renvoie, en effet, aux profonds bouleversements engendrés par l'union dynastique des couronnes de Portugal et de Castille scellée en 1580⁸. Roi fantoche, habilement instrumentalisé par les cours de France et d'Angleterre pour inquiéter Philippe II, ou opportuniste sans scrupules, frustré d'un trône qu'il espère recouvrer, dom António aura su intéresser l'Europe du Nord à sa cause. Si la bienveillance que reçoivent ses prétentions peut alors faire craindre l'éventualité d'une attaque contre la Péninsule ibérique visant à le

⁴ Cette lecture est encore celle qui transparaît dans « D. António », Joaquim Romero MAGALHÃES (coord.), *No Alvorecer da Modernidade (1480-1620), História de Portugal*, dir. José MATTOSO, Lisbonne, Estampa, 1993, vol. III, pp. 559-563. Sur la résistance des Açores au pouvoir de Philippe II, Avelino Freitas de MENESES, *Os Açores e o domínio filipino (1580-1590)*, Angra do Heroísmo, Instituto Histórico da Ilha Terceira, 1987.

⁵ Comme le rappelle l'historien Fernando BOUZA, « A Nobreza portuguesa e a corte de Madrid. Nobres e luta política no Portugal de Olivares », dans *id.*, *Portugal no tempo dos Filipes. Política, Cultura, Representações (1580-1668)*, Lisbonne, Cosmos, 2000, p. 238.

⁶ La consultation de la série K de l'*Archivo General de Simancas* est essentielle pour toutes ces questions. La politique de faveurs dont font l'objet les anciens partisans de dom António se poursuit sous le règne de Philippe III. Ainsi en 1616, à propos des anciens serviteurs du prieur de Crato, Duarte PERIM et Salvador MACHADO, IAN/TT, Desembargo do Paço, Repartição das Justiças, Livro 3, fol. 82 : Em carta de Sua Magestade de 7.03.1616.

⁷ Il s'agit de l'épithète de dom António, mort à Paris, en 1595, citée par le Vicomte de FARIA, *D. Antonio Ier, prieur de Crato, XVIIIe Roi de Portugal*, Paris, Congrès des Sociétés d'Histoire de Paris, février 1913. Sur la crise de succession qui suivit la mort de dom Sébastien, Queiroz VELLOSO, *O reinado do Cardeal D. Henrique. A perda da independência*, Lisbonne, 1946. Sur sa dimension juridique, Joaquim Veríssimo SERRÃO, *Fontes de direito para a História da sucessão de Portugal*, Coimbra, 1960 (Sep. *Boletim da Faculdade de Direito*, XXXV), et plus récemment la synthèse de Mafalda Soares da CUNHA, « A questão jurídica na crise dinástica », dans J. R. MAGALHÃES (coord.), *No Alvorecer...*, cit., vol. III, pp. 552-559.

⁸ Vitorino Magalhães GODINHO, « 1580 e a Restauração », dans *id.*, *Ensaio sobre a história de Portugal II*, Lisbonne, 1968, pp. 255-291 ; Fernando BOUZA, *Portugal en la monarquía hispánica, 1580-1640. Felipe II, las Cortes de Tomar y la genesis del Portugal catolico*, Madrid, Universidad Complutense, 1987 ; Jean-Frédéric SCHAUB, *Portugal na Monarquia Hispânica (1580-1640)*, Lisbonne, Cosmos, 2001.

réinstaller sur le trône de Portugal, la menace que cette liaison dangereuse fait peser sur l'Atlantique apparaît d'emblée toute aussi préoccupante⁹. C'est, en effet, au sein de cet espace que se déploie une grande part de l'activité du prieur de Crato durant son exil¹⁰. Liées à la course au Nouveau Monde dans laquelle s'engagent alors, avec des succès divers, Anglais, Français et Hollandais, les prétentions antoniennes viennent servir et bientôt se confondre avec les ambitions atlantiques des puissances du Nord de l'Europe¹¹. On ne saurait trop insister sur la dimension atlantique de l'opposition du prieur de Crato et de ses descendants. Son histoire s'inscrit, en effet, profondément dans les vicissitudes de la « grande guerre qui s'engage au-delà de 1580 pour la domination de l'Atlantique »¹².

Elle contribue aussi à projeter l'Amérique portugaise sur la scène européenne. Si le Brésil constitue jusques là un sujet éventuel de friction entre la France et le Portugal, force est de constater qu'il se trouve alors pleinement intégré au jeu politique européen¹³. Au moment de s'exiler, dom António se voit proposer par un de ses proches d'installer sa royauté au Brésil¹⁴. S'il rejette cette proposition, préférant rejoindre la France et l'Angleterre pour y préparer la reconquête de son royaume, le Brésil apparaît, dès l'année suivante, comme l'objectif d'une expédition étroitement liée à son nom¹⁵. L'existence d'une telle menace sur le Brésil, bien avant l'entrée en force des Hollandais sur la scène atlantique et la prise de Bahia de 1624, témoigne de la perception clairement stratégique du Brésil au sein de l'Atlantique, en même temps que de son insertion dans les conflits européens dès le lende-

⁹ La résistance des Açores, restés fidèles à dom António, en témoigne, autant que les efforts de Philippe II pour soumettre l'archipel à son pouvoir. Cf. Avelino Freitas de MENESES, « A projecção do arquipélago dos Açores na problemática hispano-portuguesa de 1580 », dans Ana Carabias TORRES, *Las Relaciones entre Portugal y Castilla en la época de los descubrimientos y la expansion colonial*, Salamanca, 1994.

¹⁰ Guida MARQUES, *L'activité de dom Antonio, prieur de Crato, en exil (1580-1595)*, Mémoire de Maîtrise, Paris I-Sorbonne, 1996 (polycopié).

¹¹ K. R. ANDREWS, *Trade, plunder and settlement maritime enterprise and the genesis of the British Empire (1480-1630)*, Cambridge, 1984 ; J. I. ISRAEL, *The Dutch Republic and the Hispanic World, 1606-1661*, Oxford, 1661.

¹² La citation est de Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée à l'époque de Philippe II*, Paris, 3 vols., rééd. 1981, vol. 2, p. 383. Voir aussi J. H. ELLIOTT, « The Spanish Monarchy and the Kingdom of Portugal, 1580-1640 », dans Mark GREENGRASS (org.), *Conquest and coalescence. The Shaping of the state in early modern Europe*, Londres, 1991 ; Geoffrey PARKER, « David or Goliath ? Philip II and his world in the 1580s », dans R. L. KAGAN et G. PARKER (orgs.), *Spain and the Atlantic world. Essays in honour of John H. Elliott*, Cambridge, 1995.

¹³ C. A. JULIEN, *Les voyages de découverte et les premiers établissements*, Paris, 1979 ; Paul GAFFAREL, *Le Brésil français au XVI^e siècle*, Paris, 1878.

¹⁴ Pedro de FRIAS, *Crónica del-Rei dom António*, éd. Mário Alberto Nunes COSTA, Coimbra, 1955. Evaldo Cabral de MELLO évoque cette proposition dans son livre *Um imenso Portugal. História e historiografia*, São Paulo, Editora 34, 2002, p. 38. Je remercie Pedro Cardim de m'avoir permis sa consultation.

¹⁵ Joaquim Veríssimo SERRÃO, « O Brasil e a realeza de D. António, prior do Crato. Novos dados de um problema histórico », *Brasília* (Coimbra), 1961.

main de l'union dynastique ¹⁶. Ainsi la préoccupation et les craintes que l'opposition antonienne continue de susciter auprès des autorités portugaises et castillanes ne cessent-elles de renaître au gré des annonces d'attaques contre les possessions atlantiques et le Brésil en particulier. Perçue au travers de l'union dynastique, et de sa réception par les autorités ibériques, l'histoire de l'opposition antonienne, déployée à l'extérieur de la péninsule, apparaît émaillée de rumeurs et de fausses nouvelles autant que de menaces réelles ¹⁷. Si toutes renvoient aux rapports étroits qu'entretient l'opposition du prieur de Crato avec les ennemis de l'Espagne, les rumeurs colportant son nom révèlent aussi la survivance des prétentions antoniennes et des craintes qu'elles éveillent, au sein même de l'union ibérique, et ce, bien au-delà de la mort du propre prieur de Crato. Les phénomènes de circulation, de projection et d'appropriation diverses, qu'elles provoquent de part et d'autre éclairent notamment l'attention nouvelle accordée désormais au Brésil dans la propre union ibérique.

Pour reprendre les mots de dom João de Castro placés en exergue, il ne s'agit nullement ici de refaire l'histoire de dom António et de sa résistance à Philippe II, mais seulement d'en aborder certains aspects qui, s'ils furent rarement considérés, méritent cependant d'être relevés. La persistance de l'opposition antonienne à travers l'union ibérique en est un ¹⁸. La dimension atlantique de cette opposition en est un autre sur lequel il importe de mettre l'accent. Eclipsée par la guerre de l'Atlantique, et la montée en puissance des Hollandais, l'activité de dom António et de ses fils a été ignorée, leur connexion est demeurée inaperçue ¹⁹. Elle manifeste pourtant l'enjeu que représente la question impériale dès le lendemain de l'union dynastique. Elle révèle en particulier le poids croissant du Brésil en son sein, et soulève le problème de son intégration politique ²⁰. C'est donc un chemin de traverse,

¹⁶ Evaldo Cabral de MELLO, « Entregando o Brasil », dans *id.*, *Um imenso Portugal. História e historiografia*, São Paulo, Editora 34, 2002, pp. 63-68.

¹⁷ Les sources traitées émanent pour l'essentiel des autorités portugaises et castillanes de l'union ibérique. Si elles rendent compte de l'activité bien réelle de l'opposition antonienne, ce sont davantage les craintes et les représentations qu'elle engendra dans l'union ibérique, relativement à l'Atlantique et surtout au Brésil, qui nous intéressent ici.

¹⁸ Si les relations que maintient l'opposition de dom António et de ses fils avec les troubles liés à son nom dans la péninsule restent difficiles à établir – les sources à notre disposition ne le permettent pas – il est toutefois possible d'en saisir les liens supposés.

¹⁹ Elle éclaire pourtant le problème des relations entre le Portugal, la Castille et les Provinces-Unies, dont on sait qu'il parcourt cette période de part en part. Fernando BOUZA, « Portugal en la política flamenca de Felipe II : sal, pimienta y rebelion en los Países Bajos », *Hispania* (Madrid), LII/2, 1992, pp. 689-702 ; J. I. ISRAEL, *Conflicts of empires. Spain, the Low Countries and the struggle for world supremacy, 1585-1713*, Londres, 1997.

²⁰ Sur la situation de l'empire portugais au tournant du 17^e siècle, Artur Teodoro de MATOS, « O império colonial português no início do século XVII : (Elementos para um estudo comparativo das suas estruturas económicas e administrativas) », *Arquipélago. Revista de História* (Ponta Delgada, Universidade dos Açores), 1, 1995, pp. 181-223. Sur le développement économique du Brésil durant cette période, Frédéric MAURO, *Portugal, o Brasil e o Atlântico*,

de par l'union ibérique et ses enjeux atlantique et brésilien, que nous propose d'emprunter l'histoire de l'opposition antonienne.

L'action de dom António en exil et l'Atlantique portugais

La mort du roi dom Sébastien laissait un trône vacant, mais aussi un empire immense, l'or de Mina, les épices de l'Inde et bien d'autres richesses encore²¹. De nombreux prétendants se pressèrent, venus de part et d'autre de l'Europe, qui défendaient tous leurs droits à la couronne²². A la confusion introduite par tant de revendications s'ajoutait l'inexistence, au Portugal, de règles de succession fermement établies. Une véritable bataille juridique s'engagea alors²³. Le prieur de Crato, fils de l'Infant dom Luis, petit-fils du roi dom Manuel, se lança lui aussi dans la défense de ses droits, malgré une naissance illégitime qui l'écartait formellement du trône²⁴. Si Catherine de Bragance et Philippe II apparaissent juridiquement comme les candidats les plus sérieux, les initiatives de dom António, qui jouit d'une certaine popularité, sont suivies avec attention et une certaine préoccupation par les partisans de Philippe II. Le 19 juin 1580, le prieur de Crato est acclamé roi à Santarém. La suite est connue. L'armée de Philippe II, conduite par le duc d'Alba, envahit le Portugal, arrive sur Lisbonne, où elle combat les troupes éparses du roi dom António, pourchasse ce dernier à travers le nord du Portugal sans parvenir pourtant à le capturer. Celui-ci réussit finalement à quitter le Portugal et à se réfugier en Angleterre puis en France, bientôt rejoint par ses fidèles²⁵.

1570-1670, Lisbonne, 1988, 2 vols. Enfin, concernant la dimension politique des changements que connaît le Brésil pendant l'union ibérique, Guida MARQUES, « O Estado do Brasil na união ibérica. Dinâmicas políticas no Brasil no tempo de Filipe II de Portugal », *Penélope* (Lisbonne), 27, 2002, pp. 7-35.

²¹ Lucette VALENSI, *Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois Rois*, Paris, Fayard, 1992.

²² J. M. Queiroz VELLOSO, *ob. cit.* ; Outre Catherine de Bragance et le prieur de Crato, il faut compter au nombre des prétendants au trône Philippe II, Ranuce Farnèse, prince de Parme, Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et Catherine de Médicis. Sur la candidature pour le moins saugrenue de cette dernière, Henri LÉONARDON, *Essai sur la politique française et l'intervention de Catherine de Médicis dans la question de la succession de Portugal, 1578-1583*, Position de thèses de l'Ecole des Chartes, Paris, 1886.

²³ Sur la dimension éditoriale de cette bataille juridique, voir Maria Antonieta Soares de AZEVEDO, *O prior do Crato, Filipe II e o trono de Portugal. Algumas notas bibliográficas (séc. XVI)*, Coimbra, 1974. Son étude comprend plus largement la liste des opuscules publiés par chacun des candidats au trône de Portugal.

²⁴ Ses premières initiatives visèrent ainsi à obtenir la reconnaissance de la légitimité de sa naissance auprès du Pape.

²⁵ Il quitte le Portugal le 10 mai 1581, débarque en Angleterre le 23 juin, et rejoint la France le 1^{er} octobre de cette même année. Sur les tribulations de dom António jusqu'à son départ en exil, voir J. V. SERRÃO, *O Reinado de dom Antonio, prior do Crato (1580-1582)*, Coimbra, 1956.

Exilé, dom António ne désarme pas. Reconstituant rapidement une cour autour de lui, arborant les insignes royales, multipliant les contacts avec les cours de France et d'Angleterre, il s'engage fermement dans la défense de ses droits à la couronne de Portugal ²⁶. Fort de son élection par le peuple portugais, il ne prétend rien moins que recouvrer son trône. Il se lance ainsi, avec ses partisans, dans une importante activité éditoriale, qui vient sous-tendre l'ensemble de son action. Cette abondante production imprimée assume très clairement un triple objectif. Elle vise tout d'abord à légitimer les droits de dom António au trône de Portugal par des arguments juridiques et historiques. Si elle réaffirme la légitimité, contestée, de sa naissance, elle insiste davantage encore sur la thèse de l'élection ²⁷. Selon cette doctrine, profondément enracinée dans la tradition politique du royaume, mais jamais formellement établie juridiquement, le peuple portugais disposait du droit d'élire son roi, lorsque le trône se trouvait subitement vacant ²⁸. Ardemment défendue par fr. José Teixeira, partisan convaincu de dom António, cet argument domine l'ensemble des textes publiés en sa faveur ²⁹. Cette activité éditoriale entend également justifier la lutte du prieur de Crato, toute entière fondée sur l'usurpation de la couronne de Portugal par le roi de Castille. Arguant plus précisément de la tyrannie de Philippe II, elle cherche enfin à obtenir le soutien de l'Europe du Nord à sa cause. Ce faisant, les textes publiés par dom António et ses partisans acquièrent une dimension clairement pamphlétaire, rejoignant ainsi la florissante propagande anti-espagnole de l'époque ³⁰. Connaissant une large diffusion à travers l'Europe, il ne fait aucun doute que sa cause fût entendue ³¹. D. António n'en comptait pas moins défendre autrement ses prétentions à la couronne de Portugal. A cet

²⁶ Pour l'ensemble de l'activité du prieur de Crato en exil, Guida MARQUES, *op. cit.*

²⁷ Sur l'origine de cette conception, Martim de ALBUQUERQUE, *O Poder Político no Renascimento Português*, Lisbonne, 1968, pp. 38 et suivantes.

²⁸ L'accession au trône de d. João I dans des conditions similaires constituait un précédent indiscutable, qui venait corroborer les prétentions de D. António.

²⁹ Sur Fr. José Teixeira, voir Martim ALBUQUERQUE, « Acerca de Fr. José Teixeira e da teoria da origem popular do poder », *Arquivos do Centro Cultural Português*, vol. V, Paris, 1972, pp. 571-586.

³⁰ Fernando BOUZA, *Imagen y propaganda. Capítulos de Historia cultural del reinado de Felipe II*, Madrid, 1998.

³¹ Beaucoup furent publiés à Paris, mais aussi à Lyon, Rouen, Leyde, Anvers, Middelbourg et Londres. Abondamment réédités, ils connaissent également de nombreuses traductions en Français, Anglais, Hollandais et Italien. Ainsi du *Traité paraenétique, c'est-à-dire exhortatoire par lequel on montre par bonnes et vives raisons le droit chemin et vrais moyens de résister à l'effort castillan*, Paris, 1597 (et 1598), traduit en hollandais, en anglais (1598 et 1625), et en italien (1616). Parmi les nombreux textes antoniens, citons *De Portugalliae Ortu*, Paris, 1582 ; *Apologie ou défense de Monsieur Anthoine, Roy de Portugal*, Paris, 1582 ; *Le Miroir de la procédure de Philippe II Roy de Castille en l'usurpation du royaume de Portugal*, Paris, 1595 ; *Excellent et libre discours du droit de la succession Royale au Royaume de Portugal : et de la légitime succession du roy Dom Anthoine*, Paris, 1606.

égard, l'évolution sensible de cette production imprimée, de plus en plus axée sur l'usurpation et la tyrannie de Philippe II, est significative.

Parallèlement à son activité éditoriale, dom António multiplie, en effet, les initiatives visant à mettre sur pied une expédition qui lui permettra de recouvrer son trône. Il engage à cette fin, dès son arrivée en exil, des négociations auprès des cours de France et d'Angleterre ³². L'importance donnée à l'empire portugais par l'opposition antonienne en exil apparaît d'emblée de manière évidente. Puisque ses prétentions étaient fondées par le droit autant que par l'histoire, puisqu'aussi il avait été proclamé roi de Portugal, dom António pouvait prétendre, même chassé de son trône, exercer sa souveraineté sur les possessions portugaises ³³. En outre, si sa cause est légitime, comme il l'affirme, il lui faut toutefois apporter des garanties au soutien financier qu'il prétend obtenir de ces puissances. Ces garanties, l'empire portugais les lui apportent aussi. Au cours de ses négociations avec la France et l'Angleterre, dom António et ses proches jouent amplement de cette carte, en leur ouvrant potentiellement les portes de l'empire portugais. Il s'agit là d'un argument de poids, qui répond clairement aux attentes de ces puissances, dont le commerce maritime se voit menacé par l'accession de Philippe II au trône de Portugal ³⁴. A l'ouverture de l'empire atlantique portugais au commerce de l'Europe du Nord, s'ajouteront d'autres promesses qu'évoque Agrippa d'Aubigné dans son *Histoire Universelle*, en rappelant l'activité sans relâche du prieur de Crato au lendemain de son exil. « Depuis la fin de septembre 1580 jusqu'à la fin de juin 1581 (...) il arriva à Calais, courut la Flandre, l'Angleterre, traicta surtout avec la Reine mère [Catherine de Médicis], lui promit une partie de ses seigneuries esloignées pour ses prétentions, obtint d'elle promesse d'un grand embarquement... » ³⁵. De telles tractations concernant l'empire portugais ne devaient nullement surprendre les autorités castillanes. Elles furent très certainement soupçonnées, avant même le départ en exil de dom António, expliquant tout à la fois la poursuite de ce dernier à travers le Portugal, les pressions diplomatiques auprès des royaumes de France et d'Angleterre, afin que leur soit livré le prieur de Crato,

³² Guida MARQUES, *op. cit.*

³³ De fait, dom António perçut les impôts de l'île de Terceira qui lui était restée fidèle. Cf. Pedro de FRIAS, *Crónica del Rei D. Antonio*, p. 92. Dès qu'il le put aussi, dom António envoya des émissaires dans les possessions atlantiques portugaises pour leur annoncer sa proclamation et obtenir leur obéissance. Ainsi Fr. Vicente do SALVADOR mentionne-t-il l'arrivée des émissaires de dom António sur des bateaux français dans son *História do Brasil (1500-1627)*, éd. Capistrano de ABREU & Rodolfo GARCIA, São Paulo, 7^e éd., 1982.

³⁴ Le comte de Vimioso, qui avait suivi dom António dans son exil, offrit à l'Angleterre, en échange de l'aide qu'elle lui apporterait, de garantir à son commerce l'ouverture de tous les territoires portugais d'outremer à l'exception des Indes orientales. Il lui proposait par ailleurs d'envoyer une expédition à Mina qui la dédommagerait immédiatement. Cf. Instruction du comte de Vimioso à João Rodrigues de Sousa, 9.05.1581, *Calendar State papers*, vol. XV, p. 164, doc. 175, reproduit dans J. V. SERRÃO, *op. cit.*, p. 255.

³⁵ Agrippa d'AUBIGNÉ, *Histoire Universelle*, t. VI (1579-1585), Paris, Droz, 1992, p. 269.

ou encore la rapide mise en place d'un réseau d'espions autour de lui, et les tentatives d'assassinat dont il fit l'objet ³⁶. Celles dont nous parle Agrippa d'Aubigné concernent plus précisément le Brésil.

Cette promesse d'une concession concernant l'Amérique portugaise à la France, en échange de son soutien, surgit quelques semaines à peine après l'arrivée du prieur de Crato sur les côtes françaises ³⁷. Elle apparaît tout d'abord sous la forme de bruits de palais, transmises au roi de Castille par l'intermédiaire de ses agents présents à Paris et à Londres. Au mois de novembre 1580, Diogo Maldonado, agent de Philippe II à Paris, informe ce dernier de la présence à la cour de France d'António de Brito, envoyé du prieur de Crato. Il venait, au nom du « roi » dom António, proposer de favoriser le commerce maritime français dans les possessions portugaises d'outremer, « para que puedan yr y venir a las Indias de Portugal y islas y al Brasil » , en échange du soutien de la monarchie française à sa cause ³⁸. Quelques jours plus tard, le même Maldonado ajoute, à propos du Brésil, que dom António s'engageait à « dar no sé que cosa y pagarlhe tributo y parias » ³⁹. Ces rumeurs rapportées par l'agent castillan semblent se confirmer quelques mois plus tard. Au mois de mai 1581, l'ambassadeur castillan à Paris, Juan Baptista Tassis écrit à Philippe II que le comte de Vimioso offrait le Brésil à la France en compensation de l'aide apportée ⁴⁰. Mendoza, en poste à Londres, confirme cette même rumeur, en évoquant le départ prochain de bateaux à destination de Terceira dans l'archipel des Açores. « Se puede sospechar, écrit-il à Philippe II, que tienen alguna inteligencia, y que alla se pasase a la costa del Brasil » ⁴¹. Finalement, le 13 septembre 1581, Tassis proteste officiellement, auprès de Catherine de Médicis, au nom du roi de Castille, de ce que « l'on dressoit une armée navale pour Portugal, mesme pour aller au Brésil » ⁴². Quelques jours auparavant, il informait Philippe II des objectifs de la prochaine expédition des Açores, préparée en France en faveur de dom António. « Se ha resuelto que vaya Strozzi con armada, proveйда de todas cosas necessarias, para muchos meses y hombres de guerra fuera de los marineros, a intentar de ocupar el Brasil, y a fortificar en el, y a

³⁶ Guida MARQUES, *op. cit.*, pp. 28-29, 47-51.

³⁷ Cet épisode est étudié par J. V. SERRÃO, *op. cit.*, pp. 415 ss. ainsi que dans son article, « O Brasil e a realza de D. Antonio, prior do Crato. Novos dados de um problema historico », *Brasilia* (Coimbra), 2, 1961; dans une perspective différente, Guida MARQUES, *op. cit.*, pp. 37, 98 et suivantes.

³⁸ Lettre datée du 19.11.1580, publiée dans *Colección de documentos ineditos para la Historia de España (CODOIN)*, vol. XXXV, p. 563.

³⁹ CODOIN, vol. XXXIII, p. 247.

⁴⁰ Archivo General de Simancas (AGS), K 1559 (B 52), f. 223 : lettre de Juan Baptista Tassis à Philippe II, 25.10.1581.

⁴¹ AGS, K 1559, *ibid.*

⁴² Lettre de Catherine de Médicis à Saint-Gouard, 23.09.1581, dans *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Baguenault de Puchesse, Paris, 1899, vol. VII, pp. 398 ss.

morar alli, y mantello por suyo, sin intervenir en esto cosa de D. António, ni depender de empresa del, ni de hazer se por su cuenta. »⁴³ Si le rôle du prieur de Crato demeure équivoque, son nom est constamment mentionné. L'année suivante, à la veille du départ de cette expédition, Tassis précise son itinéraire : la flotte française, à laquelle participe dom António, devait passer « a la isla Tercera y asigurarase de aquel passo y de alli pasar al Brasil particularmente a Pernambuco y Castel Marin pera fortificarse »⁴⁴. L'expédition commandée par Philippe Strozzi, on le sait, ne parvint jamais au Brésil. Elle fut déroutée aux Açores par la flotte castillane conduite par le marquis de Santa Cruz⁴⁵. L'année suivante, ne recevant plus de secours de l'Europe du Nord, les îles des Açores, demeurées fidèles à dom António, furent contraintes de rendre les armes, et de reconnaître en Philippe II leur nouveau roi. Il reste que le Brésil apparaît, à cette occasion, clairement projeté au cœur de l'union ibérique.

La question s'est posée de savoir si dom António avait bel et bien vendu le Brésil à la France⁴⁶. D'aucuns se sont évertués à démontrer qu'il n'en avait rien été⁴⁷. Aucun document ne vient effectivement établir formellement une telle cession. Tous pourtant abondent dans le même sens. L'argumentation avancée, toute entière fondée sur l'absence de preuve irréfutable attestant la concession faite par dom António, demeure finalement peu convaincante⁴⁸. Quand bien même le prieur de Crato n'aurait jamais rien promis relativement au Brésil, ce qui est pour le moins douteux, son nom apparaît, dans les esprits de l'époque, indissociablement lié à cette affaire. Finalement, l'importance de cet événement est sans doute ailleurs. Il souligne, en effet, la dimension profondément impériale de l'union ibérique, en même temps qu'il révèle l'enjeu que constitue dès lors le contrôle de l'espace atlantique⁴⁹. C'est dans ce cadre que vient s'inscrire l'affaire du Brésil que l'on vient d'évoquer. Si elle renvoie de manière évidente à l'intérêt depuis longtemps manifesté par la France à l'égard du Brésil, et rappelle la permanence d'une

⁴³ AGS, K 1559 (B 52), f. 270 : lettre de J. B. Tassis à Philippe II datée du 11.09.1581.

⁴⁴ AGS, K 1560 (B 53), f. 37 : lettre de J. B. Tassis à Philippe II datée du 11.03.1582.

⁴⁵ Avelino Freita de MENESES, *Os Açores e o domínio filipino (1580-1590)*, Angra do Heroísmo, Instituto Histórico da Ilha Terceira, 1987 ; Guida MARQUES, *op. cit.*, pp. 68-91.

⁴⁶ Si cet épisode a été quelquefois relevé, il a donné le plus souvent lieu à l'expression de jugements de valeur, quelque peu anachroniques, concernant l'attitude de dom António comme chez Pedro Batalha REIS, « Numaria del-Rei D. Antonio, décimo oitavo Rei de Portugal », *Anais da Academia Portuguesa de História* (Lisbonne), vol. XI, 1946, p. 181.

⁴⁷ Joaquim Veríssimo SERRÃO, « O Brasil... », *cit.*

⁴⁸ Stuart B. SCHWARTZ a relevé la faiblesse de l'argumentation, dans son article, « Luso-Spanish relations in Habsburg Brazil », *The Americas*, 25/1, 1968, pp. 33-48. L'historien Evaldo Cabral de Mello va encore plus loin en soulignant que la démonstration faite par Serrão pourrait bien être retournée contre lui. Il reste qu'elle apparaît clairement biaisée par un certain nationalisme. Cf. Evaldo Cabral de MELLO, « Entregando o Brasil », dans *id.*, *Um imenso Portugal*, São Paulo, Ed. 34, 2002, p. 65.

⁴⁹ Guida MARQUES, *op. cit.*, pp. 92-120.

ambition coloniale française dans cette partie du Nouveau Monde, elle met également en lumière la place qu'occupe l'Amérique portugaise dès cette époque⁵⁰. Le commerce luso-brésilien connaît alors un développement notable, suscitant un intérêt renouvelé de part et d'autre⁵¹. L'alerte que cause la rumeur de cette expédition tient tout autant, sinon davantage, à la position stratégique du Brésil au sein de l'espace atlantique⁵². La possibilité qu'ouvre cette expédition d'une installation de dom António au Brésil constitue cependant un autre danger qui ne doit pas être négligé⁵³. Si Philippe II s'inquiète alors des capacités défensives de l'Amérique portugaise, il lui importe encore de s'assurer de la fidélité de ce territoire distant. L'expédition contemporaine de Pedro Sarmiento et Diego Flores de Valdès vers le détroit de Magellan lui donnera l'occasion d'être informé non seulement de l'état des fortifications le long de la côte brésilienne mais également de la disposition des luso-brésiliens. Les relations envoyées par ces deux capitaines au Consejo de Indias de Madrid se font ainsi l'écho des événements récents impliquant dom António⁵⁴. Rapportant l'accueil favorable qu'ils trouvèrent à Rio de Janeiro sur leur route vers le détroit, Pedro Sarmiento évoque la fidélité manifestée par les habitants de cette ville à Philippe II, ainsi que celle de Salvador de Bahia⁵⁵. Il note pourtant l'hésitation de la capitania de Pernambouc qui, selon ses interlocuteurs, aurait acclamé dom António avant de se raviser et de jurer fidélité à Philippe II, à l'instar de Bahia et de Rio de

⁵⁰ Sur les relations entre la France et le Brésil au XVI^e siècle, Paul GAFFAREL, *Le Brésil français au XVI^e siècle*, Paris, 1878 ; Franck LESTRINGANT, *Le Huguenot et le Sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale en France, au temps des guerres de Religion*, Paris, 1990 ; Jorge COUTO, « O conflito luso-francês pelo domínio do Brasil até 1580 », dans Maria da Graça M. VENTURA (coord.), *Viagens e viajantes no Atlântico Quinhentista*, Lisbonne, Colibri, 1996.

⁵¹ Frédéric MAURO, *op. cit.* ; Stuart B. SCHWARTZ, *Segredos internos. Engenhos e escravos na sociedade colonial, 1550-1835*, São Paulo, Companhia das Letras, 1988 ; Luiz Felipe de ALENCASTRO, *O trato dos Viventes. A Formação do Brasil no Atlântico Sul. Séculos XVI e XVII*, São Paulo, Companhia das Letras, 2000.

⁵² L'attention que lui accorde Philippe II à cette occasion préfigure ainsi l'intérêt constant qui lui sera porté tout au long de l'union ibérique. Cf. Stuart B. SCHWARTZ, « Luso-Spanish Relations in Habsburg Brazil (1580-1640) », *The Americas*, 25, 1968, pp. 33-48. Il est toutefois important de noter ici que l'intérêt porté par Philippe II au Brésil est antérieur à 1580. Les *pareceres* le concernant que lui adressa son cosmographe, Juan Bautista Gesio, en 1578 et 1579, expriment très clairement cette préoccupation, ainsi que la perception stratégique du Brésil au regard des Indes de Castille. Cf. Archivo General de Indias (AGI), Patronato, 259, R. 72, 1-2 (18.02.1578), et AGI, Patronato, 29, R 32, 1-4 (24.11.1579).

⁵³ Cette menace apparaît de manière autrement évidente au tournant du 17^e siècle, liée à son fils, dom Manuel. Cf. *infra*.

⁵⁴ Les informations ayant trait au Brésil concernent plus largement l'état des défenses et fortifications de la côte brésilienne. Les relations de ces deux capitaines sont conservées dans la section Patronato Real, 33, de l'Archivo General de Indias.

⁵⁵ Philippe II fut proclamé officiellement à Bahia, le 19 mai 1582, par la municipalité de Salvador. Le texte de cette proclamation a été publié dans *As Gavetas da Torre do Tombo*, vol. III, n. 2618, pp. 56-57. Relation de Pedro Sarmiento, datée du 1.01.1583, dans AGI, Patronato, 33, N. 3, R 27/28. Voir aussi la lettre de Flores de Valdès au roi, Rio de Janeiro, 1583, dans AGI, Patronato, 33, N.1, R 4.

Janeiro ⁵⁶. Volte-face réelle ou produit des rivalités locales, cette mention n'est pas sans intérêt. Elle soulève une question autrement politique ⁵⁷.

La reddition de Terceira, en 1583, qui met un terme à la résistance de l'archipel atlantique, semble sonner le glas de l'opposition antonienne. Il n'en est rien. Devant l'échec de l'expédition de Terceira, organisée en sa faveur l'année précédente, le prieur de Crato se lance dans une véritable campagne de piraterie à travers l'Atlantique, cherchant, selon les mots du marquis de Santa Cruz, « a hazer todo el daño que pudiere » ⁵⁸. A son retour en France, dom António reprend ses allées et venues à travers l'Europe, dans le but de mettre sur pied une nouvelle expédition en sa faveur. « Prinse malaisé », selon l'expression du même Agrippa d'Aubigné, le seul moyen auquel dom António et ses partisans pouvaient recourir, invoquant le principe de l'usurpation de Philippe II, était de recueillir dans les possessions maritimes portugaises les recours matériels nécessaires à sa résistance. Le prieur de Crato y recourra fréquemment, tout au long de son exil, en établissant divers contrats commerciaux concernant l'empire atlantique portugais avec des marchands d'Europe du Nord ⁵⁹. Le chroniqueur de dom António, Pedro de Frias, nous apprend ainsi qu'en 1584, « el rei com os contratadores tornou a renovar os contratos pera mandar a Mina dois navios hum a sua conta e outro pelos mercadores » ⁶⁰. En 1588, il signe un contrat avec des marchands anglais, leur permettant de commercer sur la côte occidentale de l'Afrique, assorti de la concession du monopole sur le marché de cette région pendant une période de dix ans ⁶¹. En échange, ces marchands s'engageaient à lui verser chaque année des dividendes ⁶². En 1591, c'est avec des marchands de

⁵⁶ Il n'est pas anodin qu'il s'agisse précisément de la *capitania* de Pernambouc, à cette époque, la plus intégrée commercialement à l'Europe. C'est elle aussi qui apparaît dans les rumeurs concernant l'expédition française au Brésil.

⁵⁷ Elle pose plus précisément la question du lien politique reliant le Brésil à la métropole et au roi, et partant celle de sa fidélité à Philippe II. A cet égard, il est important de relever la proposition faite par Diego Flores de Valdès à la suite des événements impliquant le prieur de Crato. Il conseillait, en effet, au monarque de placer le Brésil, tout du moins une partie, sous la juridiction du *Consejo de Indias*, « ... porque son portos de mucha ymportancia y muy ricos de mucho oro y plata y no combiene al servicio de Vmgd que por ahora se fie de portugueses... ». Cf. Archivo General de Indias, Patronato, 33, N. 1, R. 4.

⁵⁸ AGS, Guerra Antiga, 129, doc. 114 : Carta del Marques de Santa Cruz a Filipe II, 14.02.1582 : « a armada de D. Antonio procurar de tornar a hazer todo el daño que pudiere y assi he partido oy en seguimiento del viaje y en busca de las naos de la India ».

⁵⁹ Mário Nunes COSTA, « Dom Antonio e o trato inglês da Guiné (1587-1593) », *Boletim Cultural da Guiné portuguesa* (Lisbonne), vol. VIII, 1953.

⁶⁰ Pedro de FRIAS, *Crónica d'el Rey Dom António*, pp. 215-216.

⁶¹ IAN/TT, Arquivo del-Rei D. António, doc. 139 : Contrat daté du 20.05.1588 entre D. António et les marchands anglais William Breyly, Gilbert Smith, Nicholas Spicer, John Yonge, Richard Doderidge, Anthony Dassel et Nicholas Turner, leur concédant l'exploitation exclusive de la côte occidentale de l'Afrique, située entre le Sénégal et la Gambie.

⁶² IAN/TT, Arquivo del-Rei D. António, doc. 154, concernant les dividendes versées à dom António par ces mêmes marchands.

Middelbourg que dom António négocie, établissant avec eux un contrat concernant l'exploitation du commerce avec la Guinée⁶³. Il s'agit là d'un atout important entre les mains de dom António, susceptible d'attirer bien des intérêts, frustrés par l'union dynastique des couronnes de Portugal et de Castille, et la politique d'embargo bientôt pratiquée par Philippe II à leur rencontre⁶⁴. Ces contrats opportunistes n'en demeurent pas moins précaires, au regard du déficit patent de légitimité du « roi » dom António. Aussi l'expédition anglaise de 1589, organisée en faveur de dom António, avait-elle pour but de lui permettre de recouvrer son trône, en même temps que de servir les intérêts commerciaux anglais. Comme le rappelle l'historien Kenneth Andrews, « They hoped... also in the longer run, by the favour of restored and grateful dom Antonio, to regain their portuguese trade and add to it large share in the lucrative trade between Portugal and Brazil »⁶⁵. Malgré l'échec de cette expédition, les prétentions de dom António se conjuguent de nouveau aux intérêts atlantiques de l'Europe du Nord pour constituer une nouvelle expédition en 1595⁶⁶.

Le prieur de Crato se trouve alors à Paris ; il y meurt à la fin du mois d'août. Les rumeurs qui circulent alors dans la péninsule ibérique, annonçant la venue de cette nouvelle expédition contre le Portugal, continuent de lui associer son nom : « ... avia certeza que ele fazia uma armada grossa em Inglaterra, França e Olanda e Zelanda, e temia-se que todos em uma liga viessem neste reyno, com titulo de introduzirem nelle a D. António »⁶⁷. Cette récurrence du nom de dom António, constamment évoqué, toujours associé aux agissements des pays d'Europe du Nord, ne peut être ignorée. Si elle atteste l'intense activité du prieur de Crato tout au long de son exil, et sa

⁶³ IAN/TT, *ibid.*, doc.168 : Clauses du contrat passé entre D. António et les marchands de Middelbourg concernant le commerce de Guinée, 25.01.1591.

⁶⁴ J. I. ISRAEL, *Empire and entrepôts. The Dutch, the Spanish Monarchy and the Jews, 1585-1715*, Londres, Variorum, 1990 ; *id.*, « Un conflicto entre impérios : España y los Países Bajos, 1618-1648 », dans J. H. ELLIOTT (éd.), *Poder y sociedad en la España de los Austrias*, Barcelone, 1982 ; *id.*, « España, los embargos españoles y la lucha por el dominio del comercio mundial, 1585-1648 », *Revista de História Naval*, 23, 1988, pp. 89-105.

⁶⁵ K. ANDREWS, *Trade, plunder and settlement maritime enterprise and the genesis of the British Empire (1480-1630)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 159. Sur cette expédition de 1589, R. B. WERNHAM, *The expedition of sir John Norris and sir Francis Drake to Spain and Portugal, 1589*, Londres, 1988.

⁶⁶ Sur les efforts de dom António pour mettre sur pied cette expédition, cf. D. Cristovam de PORTUGAL, *Briefve et sommaire description de la vie et mort de D. Antoine*, Paris, 1629, ainsi que les nombreux documents qui leur sont consacrés dans IAN/TT, Arquivo del-Rei D. António, en particulier les n. 73, 79, 196-198, 202. Cette nouvelle expédition compta finalement avec la participation de dom Cristovão, fils cadet du prieur de Crato.

⁶⁷ Pero Roiz SOARES, *Memorial*, leitura e revisão de Manuel Lopes de ALMEIDA, Coimbra, 1953, p. 318 ; Biblioteca Nacional de Lisboa (BNL), Reservados, cod. 8570, fol. 78. Il est important de souligner que le contexte européen pèse de tout son poids : la déclaration de guerre faite par la France à l'Espagne au mois de janvier 1595, et le rapprochement qui s'opère alors entre la France et l'Angleterre jouent alors en faveur de dom António. Cf. Guida MARQUES, *L'activité de dom Antonio en exil...*, pp. 64 ss.

dimension profondément atlantique, elle révèle aussi la survivance de sa mémoire à travers l'union ibérique. Elle conduit ainsi à s'interroger sur ses relations avec l'activité déployée à l'extérieur du royaume par dom António et ses descendants.

La survivance de la mémoire de dom António à travers l'union ibérique et la guerre atlantique

Si l'on en croit le Memorial de Pero Roiz Soares, et il y a tout lieu de lui faire crédit, une opposition favorable aux prétentions de dom António existait bel et bien au Portugal⁶⁸. Les autorités castillanes et portugaises en étaient, quant à elles, tout à fait persuadées. Pero Roiz Soares rappelle, en effet, que « em todo este tempo que o cardeal Alberto governou estes Reinos de portugal de continuo ouve prizois e mortes por causa do snor dom António »⁶⁹. La persécution des partisans du prieur de Crato au Portugal égrène ainsi sa relation des années 1585, 1586, 1587, 1589, et 1590⁷⁰. Chacune d'elles voit son lot d'opposants présumés, poursuivis et condamnés⁷¹. Nobles, marchands ou religieux, furent ainsi victimes de l'acharnement des autorités à traquer d'éventuels partisans de dom António⁷². Si des lettres et de l'argent, adressés au prieur de Crato, furent effectivement interceptés, beaucoup aussi semblent avoir été victimes de l'atmosphère de délation régnant alors dans le royaume⁷³. La récurrence du nom de dom António, au fil des ans, révèle, sinon la permanence d'une opposition antonienne dans le royaume, tout du moins la survivance de sa mémoire. L'une ou l'autre justifie l'inquiétude manifeste du pouvoir royal, à l'annonce d'une expédition en faveur de dom António contre Lisbonne en 1589. Cette nouvelle fut, en effet, prise très au sérieux par les autorités ibériques, et immédiatement suivie de diverses mesures concernant la défense du royaume. D'autres dispositions furent alors prises qu'il convient de rappeler. Elles manifestent, en

⁶⁸ Sur le statut de ce texte, voir les remarques de Fernando BOUZA dans son article, « De las alteraciones de Beja (1593) a la revuelta lisboeta « dos ingleses » (1596). Lucha politica en el ultimo Portugal del primer Felipe », *Studia Historica (Historia Moderna)* (Salamanca), 17, 1997, pp. 91-120, note 45.

⁶⁹ Pero Roiz SOARES, *op. cit.*, pp. 300-301.

⁷⁰ Ces années correspondent, de fait, à une période d'intense activité de la part du prieur de Crato en exil.

⁷¹ Pero Roiz SOARES, *Memorial...*, pp. 228, 233, 242, 288, 296-98.

⁷² BNL, Reservados, Ms 591 : « Memoria da prisão de algumas pessoas e do castigo que tiverao por seguirem ao senhor dom Antonio anno 1585 » ; *ibid.*, « Memoria da prisão do Bispo da Guarda e de outras pessoas por seguirem ao senhor dom Antonio anno 1586 ».

⁷³ La violence à l'encontre des partisans de dom António semble telle qu'elle fait dire à Soares que « era isto tanto asy que mais querião os homens neste tempo ser comprendidos pola santa Inquiçissão que não por cousas do senhor dom Antonio ». Cf. *Memorial...*, p. 233.

effet, la crainte d'un soulèvement en faveur du prieur de Crato ⁷⁴. A l'emprisonnement d'aucuns, et l'exil forcé de quelques-autres, vient s'ajouter la mise en œuvre d'un important appareil de propagande ⁷⁵. La venue du prieur de Crato fut précédée par une importante campagne de calomnie à son encontre, visant à le discréditer aux yeux de la population. La propagande mise en œuvre contre ce prétendant gênant entendait réduire son action à celle d'un vil intrigant, sans scrupules, ne doutant pas de pouvoir traiter avec les ennemis de la Foi catholique ⁷⁶. L'introduction de la « secte » apparaît ainsi comme le but véritable de cette expédition. L'argumentaire se révéla convaincant, son efficacité indiscutable. Le soulèvement tant espéré par dom António n'eut pas lieu. La flotte anglaise se retira ⁷⁷. Toutes ces précautions révèlent cependant la crainte du pouvoir royal d'une mobilisation en faveur du prieur de Crato. Son activité atlantique, et sa très grande mobilité, expliquent aussi que cette crainte s'étende bien au-delà des limites de la Péninsule ibérique, et concerne l'ensemble de la Monarchie catholique. Ainsi cette expédition de 1589 connaît-elle un épilogue singulier qui nous conduit outre-atlantique.

Il s'agit de l'apparition, en 1590, de dom António dans la petite ville de Los Angeles au Mexique ⁷⁸. Cette apparition improbable du prieur de Crato à l'autre bout de la Monarchie Hispanique, aussi surprenante qu'elle puisse paraître, est particulièrement éclairante. Elle révèle, en effet, la dimension acquise par le phénomène antonien, et la nature des craintes que ce dernier suscite par-delà même la péninsule ibérique. Elle nous est connue à travers la correspondance qu'adressa à cette occasion le vice-roi du Pérou, Luis de Velasco, à Philippe II. Velasco rapporte, en effet, que « en la ciudad de los angeles se prendio un hombre portugues que por delacion que del se hizo se sospecho era Don Antonio prior de Ocrato... ». Le point de départ de cette affaire est un bruit propagé, selon lequel dom António se trouvait dans cette ville. Alertées par un certain Luis Mendes, « diciendo que en la dicha ciudad estava un hombre que era Don Antonio prior de Ocrato, el dicho alcade mayor ymbio un alguacil por el dicho hombre al qual puso preso ». Le cas est considéré avec la plus grande attention par les autorités locales, qui procèdent aussitôt à une première enquête, « para verificar si era el dicho Don Antonio fue recibiendo testigos y examino mas de quinze, los quales casi

⁷⁴ Celui-ci était d'ailleurs persuadé qu'il aurait lieu. Cf. l'important appendice documentaire publié par R. B. WERNHAM, *op. cit.*

⁷⁵ Pero Roiz SOARES, *ibid.*, pp. 288-294; Fernando BOUZA, « De las alteraciones de Beja... », p. 97.

⁷⁶ Le thème religieux est, en effet, très largement exploité, l'accent étant porté sur l'hérésie des Anglais avec lesquels traitent dom António. Cf. Durval Pires de LIMA, *O ataque dos Ingleses a Lisboa em 1589 contado por um testemunha*, Lisbonne, 1948.

⁷⁷ L'indifférence générale de la population à l'arrivée de dom António n'empêcha pas que fût créé un « nuevo consejo de reformación », chargé de poursuivre les religieux sympathisants du prieur de Crato. Cf. Fernando BOUZA, *ibid.*

⁷⁸ AGI, Mexico, 22, N. 27, R. 1 : Carta del virrey Luis de Velasco al Rey, 2.12.1590.

todos aunque con alguna variedad y recato concuerdan en el modo que se puede afirmar quel dicho hombre era don antonio prior de ocrato... » ⁷⁹. D'autres investigations suivent, impliquant l'intervention de nombreux agents royaux : « se hizieron muchas diligencias y se examinaron mucho numero de testigos los quales muchos dellos variaron y otros afirmaron ser el dicho hombre Don Antonio y otras que no lo hera » ⁸⁰. Finalement, le rapport de l'enquête, envoyé à Philippe II, conclut « no ser el dicho Don Antonio ». Une fausse nouvelle donc, un faux Antonio... L'ampleur prise par cette affaire mérite d'autant plus que l'on s'y arrête. Son retentissement fut sans doute grand si l'on en croit les perturbations que provoqua cette rumeur sur le commerce maritime ⁸¹. L'importance que lui accordèrent les propres autorités y contribua autrement, en donnant une ampleur démesurée à ce qui n'était sans doute au départ que le prétexte à un règlement de compte local au sein de la communauté portugaise présente sur le territoire mexicain. Ce qui fait d'ailleurs écrire au monarque en marge de cette relation « que el corregidor de lo pueblo pudiera aver hecho la diligencia con menos ruido » ⁸². L'apparition d'un faux António à des milliers de kilomètres de la péninsule ibérique révèle la circulation et l'appropriation dont fait dès lors l'objet l'opposition antonienne, qui se voit ici transplantée par-delà l'Atlantique ⁸³. Ainsi le vice-roi peut-il faire remarquer, dans les mêmes termes qu'on l'aurait sans doute fait en métropole, que « el desseo y amor que descubren tener a D. Antonio me parece que vastaria para moverse la semejança queste hombre le tiene que no deve ser poca pues dio causa a tanto engaño en los testigos » ⁸⁴. Les dangers que représente l'opposition antonienne concerne non seulement la péninsule ibérique et les possessions portugaises, mais plus largement l'ensemble de l'empire ibérique. Ils renvoient finalement à l'activité déployée par le prieur de Crato sur l'Atlantique ⁸⁵. Cette affaire s'inscrit, rappelons-le, à la suite de l'expédition anglaise de 1589, à laquelle participa dom António. Cette expédition, patronnée par la

⁷⁹ AGI, Mexico, 22, N. 27, R. 1 : « Relacion del estado de las averigaciones que se hizieron para berificar se hera Don Antonio Prior de Ocrato de quien se hizo delacion en la ciudad de los Angeles. »

⁸⁰ AGI, *ibid.*

⁸¹ D'après le vice-roi, elle fut mise à profit par les marchands présents pour commettre diverses fraudes, expliquant notamment, toujours selon le vice-roi, le faible chargement de la flotte de Nouvelle-Espagne. Cf. AGI, *ibid.*, « Carta del virrey Luis de Velasco... »

⁸² *Ibid.*

⁸³ J. I. ISRAEL, *Race, class and politic in Mexico, 17th c.*, Oxford, 1981. Cette affaire révèle aussi la forte présence portugaise, dès cette époque, dans les Indes de Castille.

⁸⁴ AGI, *ibid.* Si cette affaire manifeste la circulation des prétentions antoniennes de part et d'autre de l'empire ibérique, elle renvoie autrement à des conflits locaux, qu'il n'est guère possible de saisir. Les seuls éléments dont nous disposons concernant les portugais impliqués dans cette affaire se rapportent à leur condition de gens du peuple, employés dans les *Haciendas* alentours.

⁸⁵ Et à la mobilité qui la caractérise.

reine d'Angleterre, devait permettre au prieur de Crato de reconquérir son royaume, et aux Anglais de se voir ouvrir l'accès au commerce atlantique. Ainsi la présence peu vraisemblable de dom António dans cette région lointaine du Nouveau Monde pouvait-elle néanmoins paraître plausible, et retenir l'attention des autorités *.

Si l'apparition d'un faux António outre-atlantique manifeste l'activité alors intense du prieur de Crato en exil, et signale la mémoire encore vivace de dom António parmi les portugais, cette affaire n'est pas non plus sans évoquer le phénomène contemporain des faux Sébastiens⁸⁶. Il est plus d'un lien d'ailleurs entre ce dernier phénomène et l'opposition antonienne. Il est certain que dom António bénéficia un certain temps de l'aura de son cousin, qu'il avait accompagné dans sa folle croisade. La croyance dans le retour de dom Sébastien pouvait, en effet, se reporter dans une certaine mesure sur la personne du prieur de Crato. Exilé, celui-ci devenait à son tour le roi caché, suscitant les mêmes espérances⁸⁷. Des connexions autrement évidentes apparaissent entre les apparitions de faux Sébastien et les milieux antoniens. Elles émergent notamment dans les deux derniers cas de faux Sébastien : celui de Madrigal en 1595 et celui de Venise au tournant du siècle⁸⁸. Outre les relations existantes, ces cas de faux sébastiens sont suivis de près par des vagues de répression visant les milieux sympathisants du prieur de Crato⁸⁹. Les liens évoqués devaient sans doute les justifier. Elles correspondent plus précisément à des moments de regain de l'activité antonienne de par

⁸⁶ Sur le phénomène des faux Sébastien, Miguel D'ANTAS, *Les Faux Dom Sébastien*, Paris, 1866 ; João Lúcio de AZEVEDO, *A evolução do sebastianismo*, Lisbonne, 1918 ; et plus récemment Jacqueline HERMANN, *No reino do Desejado. A construção do sebastianismo em Portugal, séc. XVI e XVII*, São Paulo, 1998. Le nom de dom António réapparaît, en effet, à nouveau à la fin du 16^e siècle. La référence à son nom, tout comme l'apparition de faux sébastiens, s'inscrivent dans l'atmosphère de troubles politiques que connaît alors le royaume de Portugal. Cf. BOUZA, *ibid.* ; Antonio de OLIVEIRA, « Sociedade e conflitos sociais em Portugal nos finais do século XVI », dans *Las sociedades ibéricas y el mar a finales des siglos XVI. 5. El area atlantica. Portugal y Flandes*, Madrid, 1998, pp. 7-40. S'y ajoutent les attaques répétées des corsaires contre les côtes portugaises, contribuant à instaurer un climat d'insécurité et de peur.

⁸⁷ Yves-Marie BERCÉ, *Le Roi caché*, Paris, Fayard, 1990.

⁸⁸ Ces liens apparaissent clairement au moment où le prieur de Crato disparaît à son tour. Aux côtés du faux Sébastien de 1595, on trouve, en effet, un religieux du nom de Miguel dos Santos, partisan reconnu du prieur de Crato, qui avait été écarté du pardon de 1581. Quant au « charlatan de Venise », il suscite un intérêt certain auprès des antoniens en exil, recevant la visite d'un certain nombre d'entre eux, parmi lesquels dom João de Castro et le propre fils de dom António, dom Manuel. Cf. Jacqueline HERMANN, *ibid.*, pp. 191, 194-196, 268 ss.

⁸⁹ Il meurt, rappelons-le, en 1595. Ces vagues de répression correspondent plus précisément à des signes d'activité de l'opposition antonienne qui se poursuit en exil, se traduisant conjointement par une activité éditoriale toujours intense et des actions sur l'Atlantique, en association avec la France, l'Angleterre et de plus en plus la Hollande.

* Il faut aussi noter la multiplication au même moment des incursions étrangères dans l'espace caraïbe. Cf. K. ANDREWS, *op. cit.* ; Engel SLUITER, « Dutch maritime power and the colonial status quo 1585-1641 », *Pacific Historical Review*, 2, 1942.

l'Europe du Nord et l'Atlantique⁹⁰. S'il n'y eut pas, à ma connaissance, d'autres cas de faux dom António, il est un autre phénomène qui s'en rapproche et qu'il importe de relever. Il s'agit de la multiplication des fils prétendus du prieur de Crato⁹¹. Si elle traduit, elle aussi, la survivance de la mémoire de dom António dans le royaume, la considération dont ces faux fils font l'objet de la part des autorités portugaises et castillanes apparaît autrement liée à ses relations présumées avec l'activité des héritiers de dom António à travers l'Atlantique.

A la différence de son cousin mort sans laisser d'héritier, dom António eut une descendance, qui reprit, à sa mort, le flambeau de ses prétentions. Outre ses héritiers reconnus, dom Manuel et dom Cristóvão, qui poursuivirent son action à partir de la France et des Provinces-Unies notamment, on voit apparaître au Portugal durant les toutes premières décennies du 17^e siècle des fils, réels ou inventés, du prieur de Crato⁹². C'est le cas d'un certain Bernardo Figueira qui mobilisa l'attention des autorités ibériques en 1607. Il y en eut d'autres, comme ce frère Dionisio, arrêté deux ans et demi auparavant, qui affirmait lui aussi être le fils de D. António, ou encore cet autre religieux dénommé Pedro del Desierto sur lequel nous reviendrons⁹³. Le cas de Bernardo Figueira prend une ampleur singulière, et sans aucun doute démesurée, s'agissant finalement d'un « homem vagabundo de que se não pode fazer caso »⁹⁴. Il mobilisa l'attention non seulement des autorités de Lisbonne mais également du Consejo de Portugal et du propre Consejo de Estado de Castille, siégeant tous deux à Madrid. Cette affaire coïncide, de fait, avec la multiplication des informations concernant la préparation d'une attaque de dom Manuel contre l'Amérique⁹⁵. La considération dont fait l'objet le cas Bernardo Figueira s'inscrit précisément dans ce contexte

⁹⁰ Nous avons évoqué les rumeurs concernant l'organisation d'une flotte, en faveur de dom António. Cette expédition aura effectivement lieu durant l'hiver 1595-96. Cf. Guida MARQUES, *op. cit.* L'affaire du « charlatan de Venise » coïncide quant à elle avec les informations multipliées concernant la préparation d'une expédition de dom Manuel à destination du Brésil, cf. *infra*.

⁹¹ L'affaire du dernier faux sébastiens se termine en 1603 ; la première référence à un fils prétendu de dom António apparaît, quant à elle, en 1605.

⁹² La légende qui voulait que dom António aimât les femmes du peuple, laissant derrière lui une multitude d'enfants naturels, contribua sans doute à ce phénomène. On lui reconnaissait en tout cas une nombreuse descendance. A cet égard, l'opinion du Marquis de Villafranca, à propos d'un de ces fils prétendus, en l'occurrence le religieux Pedro del Desierto, est éclairante : « desear que los hijos de dom Antonio se vengan de con los enemigos y con los nietos que han nacidos son tantos que importa poco que aya este fraile mais ou menos y sacarle de Portugal... », dans AGS, Estado, leg. 437, doc. 49, s.d. [1619-1620].

⁹³ AGS, Secretarias Provinciales-Portugal, 1465, fol. 113v ; AGS, Estado, leg. 435, doc. 185. Le cas de Pedro del desierto est, à notre connaissance, le dernier cas de fils présumé de dom António.

⁹⁴ AGS, Secretarias Provinciales-Portugal, 1465, fols. 110-113 : Rapport de l'enquête réalisée par Damião de Aguiar sur le cas Figueira, Madrid, 20.02.1608.

⁹⁵ Cf. *infra*.

lourd de menaces. Un contexte propice à imaginer une conjuration toute à la fois extérieure et intérieure ⁹⁶. Cette crainte, Bernardo Figueira l'alimentera lui-même, en affirmant être en contact avec les proches de dom António, et « se tinha por inteligente de dom Manuel seu filho » ⁹⁷. S'il apparaît rapidement « que não era o que dizia, nem pessoa de que pudesse fazer caso », l'inquiétude que suscitent les projets de dom Manuel outre-atlantique fait pourtant naître une nouvelle préoccupation, qui motive autrement l'enquête concernant ce faux fils de dom António. Il s'agit, en effet, de vérifier « se tinham algumas pessoas por via do dito Bernado Figueira correspondências fora daquelle reyno prejudiciaes ao serviço de Smgde » ⁹⁸. Il en est une autre, relative aux rumeurs que pourrait faire naître cette affaire. Ainsi le Consejo de Estado castillan, se prononçant sur la consulta du Consejo de Portugal à son sujet, manifesta sa désapprobation quant au transfert du dit Figueira de Tomar, où il avait été arrêté, vers Lisbonne. Il estime, en effet, que « estando ya tan extinguido el nombre de don Antonio quanto menos ruydo se hiziere en cosa suya sera lo mejor y no podria dexar de hazer le la mudança de Bernardo de Thomar a Lisboa aviendo opinion que es su hijo » ⁹⁹. Si l'apparition de ce faux fils de dom António semble finalement purement circonstancielle, sans aucun rapport avec l'activité déployée par dom Manuel au même moment, elle contribue cependant à créer une atmosphère de suspicion, faisant renaître le spectre antonien que le conseil du roi voudrait croire mort. De contacts maintenus entre les fils du prieur de Crato et le royaume de Portugal, le pouvoir royal en aura, sinon d'autres preuves, du moins des soupçons toujours ravivés. Ainsi Philippe III écrit-il au vice-roi de Portugal, dans une lettre datée du 24 juillet 1610, avoir été informé par D. Iñigo de Cardenas, son ambassadeur en France, de l'existence d'une correspondance entre dom Manuel, fils de dom António, et un dominicain portugais, habitant d'Aveiro, du nom de Miguel Ranger ¹⁰⁰. Quelques années plus tard, en 1620, le Consejo de Estado de Castille est à nouveau alerté au sujet de la présence au Portugal d'un religieux dénommé Pedro del Desierto, arrivé depuis peu de Hollande. Celui-ci, qui prétendait être, lui aussi, le fils du prieur de Crato, maintenait, quant à lui, de réels contacts avec dom Manuel. Il venait transmettre des lettres de ce dernier, dont une adressée au duc d'Aveiro. Si ce dernier, sans doute pour être lavé de tout soupçon,

⁹⁶ A ce propos, il est important de noter que l'existence présumée d'une opposition antonienne au Portugal génère de la part du gouvernement des Habsbourg une attitude où alternent constamment le soupçon et la reconnaissance de la fidélité des portugais envers leur roi.

⁹⁷ *Ibid.* Ce rapport est autrement intéressant. Le parcours de Bernardo Figueira qui est retracé ici, fait d'allers et retours entre le Portugal, la France, l'Angleterre et la Hollande donne à voir plus largement celui de ceux qui s'exilèrent à la suite de dom António.

⁹⁸ Consulta do Conselho de Portugal, *ibid.*, fols. 110-111.

⁹⁹ AGS, Estado, leg. 435, doc. 167 : Madrid, 31.07.1607, « el consejo de Estado sobre una consulta del de Portugal que trata de Bernardo Figueira que se fingo hijo de don Antonio ».

¹⁰⁰ AGS, Estado, leg. 2705 : Lettre datée du 24.07.1610.

renverra cette lettre au roi sans même la décacheter, le conseil s'inquiète de savoir de ce religieux « todo lo que trae entendido de don Manuel y sus intentos y se ha traydo otras cartas para quien y si las ha dado »¹⁰¹. Les correspondances suspectées ne nous sont pas parvenues, ni non plus celles dont les conseils de Madrid eurent connaissance. Si la documentation disponible ne nous permet pas d'établir les liens réels que maintenaient les fils de dom António avec le royaume de Portugal, il n'en demeure pas moins certain que l'importance accordée à ces affaires, la répression des prétendus fils de dom António tout comme la suspicion de correspondances, tient à l'activité que continuent de déployer les fils du prieur de Crato à l'extérieur de la péninsule, et à la menace toujours présente qu'ils font peser sur l'empire atlantique et plus précisément sur le Brésil¹⁰².

Cette présence des descendants de D. António sur la scène atlantique alimente autrement l'inquiétude du pouvoir royal. Chaque nouvelle information est colportée, se propage au risque d'être déformée. Leur nom se répète au gré des rumeurs. Cette suspicion de correspondances a également tôt fait de s'étendre aux propres possessions portugaises. Par-delà le danger réel que constitue la connexion entre les fils du prieur de Crato et les Hollandais pour l'empire ibérique, leur activité apparaît comme une source d'agitation potentielle. En particulier aux Açores, où la mémoire de dom António semble encore vive, comme l'affirme le capitaine du préside castillan de Terceira, Diego de Miranda Quiros¹⁰³. Ce dernier soupçonne alors certains habitants de l'île d'être en contact avec les fils du prieur de Crato. Informée de ses suspicions, la couronne décide d'envoyer immédiatement, sous convert d'une autre mission, le magistrat Francisco Botelho enquêter sur les liens éventuels maintenus entre certains habitants et D. Manuel¹⁰⁴. Le pouvoir royal en vient ainsi à s'inquiéter plus largement de l'existence de telles correspondances entre ses sujets d'outremer, les opposants antoniens et leurs alliés rebelles. Cette nouvelle préoccupation motive la lettre, envoyée le 17 mars 1607, au gouverneur général du Brésil, lui ordonnant de procéder en sorte que « se nessa cidade houver pessoas de respeito e entenderdes que ellas tem

¹⁰¹ AGS, Estado, leg. 2645, s.f. : 29.12.1620, « el consejo de estado sobre una consulta del consejo de Portugal que trata de la venida de Olanda de fray Pedro del Desierto ».

¹⁰² Les soupçons de liaisons entre les fils de dom António et des sujets du roi concernent ainsi très clairement cet empire atlantique, non seulement les Açores, mais aussi, comme nous le verrons plus loin, le Brésil.

¹⁰³ AGS, Estado, leg. 2637, fol. 192 : 20.04.1606, « el consejo de Estado sobre lo que escribe el Castellano de la Tercera [Diego de Miranda Quiros] acerca del stato que tiene aquella plaça ».

¹⁰⁴ AGS, Secretarias Provinciales-Portugal, 1476, fols. 82-83v : Valladolid, 21.04.1606, consulta do conselho de Portugal sobre o que a escrito o « desembargador Francisco Botelho (que Vmgde mandou a ilha Terceira para com todo o secreto se informar da suspeita que ouve dos filhos de dom Antonio, que foi prior do Crato, terem intellegencias com alguns moradores della) ».

correspondências com os ditos rebeldes, vos recatareis muito dellas, para que no tempo do perigo e trabalho, que Deus não permitira que tenhaes, não possam fazer o que não devem... » ¹⁰⁵. Il lui est aussi demandé de s'enquérir plus précisément de la personne de Bernardo Ribeiro, qui est suspecté de maintenir des liens avec eux. Cette préoccupation relative à d'éventuelles correspondances entre les luso-brésiliens et l'ennemi rebelle renvoie aux relations commerciales qu'entretient à cette époque le Brésil avec l'Europe du Nord, et plus précisément la Hollande ¹⁰⁶. Elle n'est pourtant pas sans lien avec l'activité menée au même moment par le fils de dom António, qui fait alors l'objet de la plus grande considération de la part des autorités métropolitaines ¹⁰⁷. Cette connexion apparaît de manière plus évidente encore quelques années plus tard. Dans une lettre adressée au gouverneur du Brésil, dom Luis de Sousa, datée du 24 septembre 1618, le roi dit être informé « por via de pessoas seguras residentes em Frandes que Dom Manuel filho de Dom Antonio, prior que foy do Crato, tem correspondência com Francisco Ribeiro (s'agit-il d'un parent de cet autre Bernardo Ribeiro évoqué plus haut ?), capitão na Paraíba junto da cidade do Salvador da Bahia de Todos os Santos desse estado, o qual tem parentes judeus em Olanda, e envia agora a essa costa com navios framengos a hum sobrinho de Gabriel Ribeiro que o Francisco Ribeiro estaa esperando ; e que para tratar estas materias havia chegado ultimamente a Olanda hum frade da ordem de São Francisco chamado frey Pedro de Anunciação » ¹⁰⁸. Ainsi la menace hollandaise sur le Brésil apparaît-elle distinctement avant même la rupture de la Trêve de Douze Ans ¹⁰⁹. A cette menace se trouve d'emblée associés les nouveaux-chrétiens installés au Brésil. Et, de fait, cette association réapparaît régulièrement durant les décennies suivantes, jusqu'à constituer un véri-

¹⁰⁵ « Correspondência de Diogo Botelho », publiée dans la *Revista do Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro* (Rio de Janeiro), t. 73/1, 1906 : « Carta do bispo do Porto, conde de Santa Cruz a Diogo Botelho, governador do Brazil, Lisboa, 17.03.1607. »

¹⁰⁶ Ce, malgré la nouvelle loi de 1605, interdisant le commerce du Portugal et de ses possessions avec les étrangers. Engel SLUITER, « Os Holandeses no Brasil antes de 1621 », *Revista do Instituto Archeologico, Historico e Geografico Pernambucano* (Recife), vol. 46, 1961, pp. 187-207 ; Hermann KELLENBENZ, « Relações económicas entre Antuérpia e o Brasil no século XVII », *Revista de História* (São Paulo), 37/76, 1968, pp. 293-314.

¹⁰⁷ Cf. *infra*.

¹⁰⁸ *Livro Segundo do Governo do Brasil (1615-1634)*, doc. 65, p. 109. Ce corpus a été publié pour la première fois dans *Anais do Museu Paulista*, III, 2^e partie, 1927, pp. 1-128. Il a connu une réédition revue et corrigée, Lisbonne, CNCDP, 2001, à laquelle nous nous référons.

¹⁰⁹ dont on sait qu'elle fut immédiatement suivie de la création d'une Compagnie de commerce à destination des Indes Occidentales (WIC), responsable de la prise de Bahia en 1624. En ce qui concerne le Brésil, voir entre autres George EDMUNDSON, « The Dutch power in Brazil (1624-1654) », *English Historical Review*, 11 (1896), 14 (1899), 15 (1900) ; Charles R. BOXER, *The Dutch in Brazil (1624-1654)*, Oxford, 1957. Il est également important de relever ici la conjonction établie entre antoniens, juifs et hollandais, réunissant ainsi comme la triade honnie par la Monarchie catholique.

table topique du discours sur le Brésil de cette époque ¹¹⁰. La connexion entre l'activité des descendants de dom António et celle des hollandais en relation au Brésil apparaît plus discrète, éclipsée par la montée en puissance de ces derniers ¹¹¹. Il n'est pourtant pas inintéressant de rétablir ici cette connexion. Elle éclaire autrement ces premières décennies du 17^e siècle, et la place qu'y occupe le Brésil.

Les prétentions antoniennes et l'intégration du Brésil dans l'union ibérique

La menace que fait peser l'opposition antonienne sur le Brésil réapparaît, en effet, dès la fin de l'année 1597, à l'occasion de la nouvelle du mariage de dom Manuel avec une sœur du comte Maurice de Nassau, fille du prince d'Orange ¹¹². Une rumeur circule alors à la cour de Madrid, suffisamment inquiétante, semble-t-il, pour faire l'objet d'une consulta spécifique du Consejo de Indias. Ce dernier se fait ainsi l'écho, auprès du roi, du bruit qui court, en mettant l'accent sur le fait que « entre otras cosas se concerto entre ellos que los estados rebeldes de Olanda y Zelanda darian armada suficiente para que pudiesse tomar al Brasil y el hijo de Don Antonio se quedasse con ello e que este presupuesto se yva preveniendo lo necesario para hazer esta jornada » ¹¹³. Cette liaison jugée dangereuse constitue en elle-même une

¹¹⁰ Stuart B. SCHWARTZ, « The Voyage of the Vassals : Royal power, noble obligations and merchant capital before the portuguese Restauration of independence, 1624-1640 », *American Historical Review*, 96/3, 1991, pp. 735-762 ; Diogo Ramada CURTO, « Cultura escrita e práticas de identidade », dans *História da Expansão Portuguesa*, dir. Francisco BETHENCOURT & Kirti CHAUDHURI, Lisbonne, Estampa, 1996. Quant au « Brésil hollandais » (1624-1654), il a suscité, et suscite encore, une importante production historiographique, qui contraste notamment avec le peu d'intérêt que rencontre parmi les historiens la question du Brésil pendant l'union ibérique (1580-1640).

¹¹¹ Les prétentions antoniennes, pourtant toujours vivaces autour de 1620, semblent disparaître devant les ambitions atlantiques des Hollandais. Ils en recueillent pourtant l'héritage, comme nous le verrons. La vision macrohistorique qui dominent les travaux consacrés à cette période y contribue aussi. La variation d'échelle permet, comme dans le cas présent, de faire apparaître d'autres enchaînements. Voir à ce propos les articles réunis par Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/EHESS, 1997.

¹¹² Pero Roiz SOARES, *Memorial...*, p. 344. L'opposition antonienne suit, depuis le début, les méandres de la diplomatie européenne. Elle se mêle alors de plus en plus à l'activité atlantique des Hollandais. Sur la montée en puissance des Hollandais face à la Monarchie Hispanique, voir notamment les travaux de J. I. ISRAEL, en particulier, *The Dutch Republic and the Hispanic World (1606-1661)*, Oxford, 1982.

¹¹³ Archivo General de Indias, Indiferente General, 745, N. 1 : « Sobre lo que se a referido del casamiento de un hijo de Don Antonio de Portugal y lo que se previene para yr al Brasil. » La nouvelle du mariage de dom Manuel suscite diverses rumeurs, donnant lieu aussi à autant d'interprétations. Ainsi Pero Roiz Soares, *ibid.*, qui s'en fait lui aussi l'écho, en donne-t-il une autre version qui tend à minimiser le fait qu'il épouse une hérétique.

source de préoccupation, justifiant l'attention accordée à cette rumeur ¹¹⁴. A la menace d'une attaque contre le Brésil s'ajoute celle, davantage préoccupante, d'une installation du fils de dom António sur ce territoire, défiant clairement la souveraineté de Philippe II. Une telle éventualité conduirait à l'éclatement de l'empire atlantique, représentant une menace autrement évidente pour les Indes de Castille et la précieuse carrera de Indias ¹¹⁵. Le Brésil est perçu, dès cette époque, comme une pièce fondamentale du complexe atlantique en construction qui, si elle venait à faire défaut, mettrait en péril l'ensemble du système ¹¹⁶. Elle constituerait encore un dangereux foyer d'opposition, susceptible de fédérer autour de lui le reste des possessions portugaises et, qui sait, de provoquer la révolte du royaume lui-même. La distance à laquelle se trouve ce territoire accroît d'autant le danger potentiel d'une sédition en faveur de dom Manuel. La considération de ces dangers, liés au projet d'invasion du Brésil prêté à dom Manuel et ses alliés, explique très certainement l'intervention du Consejo de Indias sur une affaire avant tout portugaise, qui relève de ce fait du Consejo de Portugal ¹¹⁷. Derrière le bruit qui court, sourdent les menaces que continuent de représenter les prétentions antoniennes à l'orée du 17^e siècle, désormais étroitement liées à l'activité hollandaise. Si cette rumeur révèle davantage les craintes du pouvoir royal à ce moment précis, la représentation qui en est donnée ici traduit un déplacement très net du danger vers le Nouveau Monde, et plus particulièrement le Brésil.

Philippe II meurt ; la crainte d'une attaque contre le Brésil persiste. Cette menace se précise à la fin de l'année 1601. Une information reçue à Lisbonne et à Madrid indique, en effet, que « Don Manuel, hijo de D. Antonio tratava com ajuda de sus amigos de la empresa del Brasil ». Elle donne lieu à une correspondance croisée entre le Consejo de Estado castillan et le vice-roi de

¹¹⁴ Les liens du mariage viennent de fait renforcer les relations entre l'opposition antonienne et les « rebelles » de Hollande du vivant de dom António. Sur ces relations, voir les nombreux documents les concernant dans les archives de D. Antonio conservés à l'IAN/TT, notamment les n.^{os} 113-115, 119-129, 136.

¹¹⁵ AGI, Indiferente General, *ibid.* : « ... porque segun la relacion que se tiee de diferentes personas que han estado en el Brasil no ay resistencia fuerça ni defensa de consideracion alli y la tierra es bien proveyda de bastimentos para entretenerse, y desde alli por el camino que se a descubierto desde Santa Cruz de la sierra al Brasil a pie ... pueden entrarlos que quisieren en el Peru, y por el rio de la Plata con poca dificultad por ser corta y muy segura la navegacion desde el Brasil a buenos aires donde no ay ninguna resistencia... ».

¹¹⁶ Le système atlantique repose conjointement sur le sucre brésilien, le trafic d'esclaves et l'argent du Potosi. Sur la complémentarité des deux empires ibériques, voir entre autres Enriqueta Vila Vilar, *Hispano-America y el comercio de esclavos. Los Asientos portugueses*, Séville, EEHA-CSIC, 1971 ; Luiz Felipe de Alencastro, *O Trato dos Viventes. A formação do Brasil no Atlântico Sul. Séculos XVI e XVII*, São Paulo, Companhia das Letras, 2000 .

¹¹⁷ Le consejo de Indias s'en excuse d'ailleurs explicitement, reconnaissant s'occuper là d'une affaire qui ne le concerne pas directement, et dont le monarque aura déjà été informé par qui de droit.

Portugal, le marquis de Castelo Rodrigo, ce dernier assurant que « es negocio que ha muchos dias que se teme, et en vertu de quoi, se ha resuelto de acudir luego a lo del Brasil con lo que se pudiere »¹¹⁸. Castelo Rodrigo avait envoyé quelques jours plus tôt une lettre au gouverneur général du Brésil, Diogo Botelho, pour l'informer des prétentions ennemies à l'encontre du Brésil, ainsi que l'implication du fils de D. António dans ce projet. Après l'avoir encouragé à prendre les mesures nécessaires à la défense des côtes brésiliennes, il lui demande instamment de faire son possible pour qu'à cette occasion les navires du Brésil fassent le voyage vers la métropole en convoi¹¹⁹. L'annonce d'une attaque dirigée contre le Brésil semble se confirmer dans les mois qui suivent. Les nouvelles la concernant se multiplient qui, toutes, mettent en avant l'engagement de dom Manuel dans cette expédition. Interrogés à leur arrivée au mois de novembre 1602, des marchands confirment ainsi « que a Don Manuel le prometieron los estados de Olanda de ponelle dentre de breve tiempo por *Rey en Brasil* y que el dicho *Don Manuel dize que es su herencia* y que segun esto no se save lo que pretende Don Cristoval »¹²⁰. Les prétentions antoniennes, on le voit, demeurent vivaces¹²¹. Si les descendants de D. António semblent avoir abandonné le projet d'une attaque contre le propre royaume, l'installation d'une royauté au Brésil peut apparaître alors comme une alternative possible. Celle-ci fut en tout cas envisagée par le gouvernement ibérique. Là encore, la rumeur tient une part importante. Mais le pouvoir royal n'en considéra pas moins l'hypothèse avec gravité. Tant et si bien d'ailleurs qu'il en vint à soupçonner Diogo Botelho, alors gouverneur du Brésil, d'en être le complice.

¹¹⁸ AGS, Estado, leg. 2636, fol. 81 : El consejo de Estado, sobre lo que escribe el marques de Castel Rodrigo, Madrid, 31.12.1601.

¹¹⁹ Il lui demande « ... que procureis que os navios que partirem dessa capitania da Bahia e da de Pernambuco venham todos juntos, encarregando a capitania-mor delles a algum criado meu, pessoa de muita confiança e experiêcia da guerra e para se poder atalhar aos desenhos destes imigos, importa muito vir demandar esta frota outro porto que não seja o desta cidade [Lisbonne] », Lettre datée de Lisbonne, le 20.11.1601, publiée dans « Correspondência de Diogo Botelho », *Revista do Instituto Histórico e Geographico Brasileiro*, t. 73, Parte I, 1906. Elle fut reçue par Diogo Botelho le 25 février de l'année suivante, comme l'atteste l'acte que celui-ci fit établir à ce sujet : « ... por elle [Diogo Botelho] foi mandado a mim, tabelião, fazer este auto em como em 25.02 passado, recebera uma carta de Smgde, assignada pelo Marquez vice-rei de Portugal, escripta em Lisboa a 20.11 do anno passado, a qual lhe mandava da Bahia o capitão-mor della Alvaro de Carvalho, em que Smgde lhe escrevia que tinha nova de boa parte que Dom Manoel, filho de Dom Antonio, prior do Crato, pretendia vir a este estado, com armada fazer empreza nelle e villa... », dans *Correspondência de Diogo Botelho...*, pp. 55-58.

¹²⁰ Archivo Historico Nacional, Estado, libro 79, s.f. : 16.11.1602, « lo que se ha sabido de los mercadores de algunos navios que han entrado en este puerto y otras personas ». C'est nous qui soulignons.

¹²¹ Si ces prétentions continuent alors d'être défendues à travers la publication de textes, on ne peut s'empêcher d'interroger le rôle des marchands dans leur diffusion, étant les premiers concernés par les mesures des Habsbourg sur le commerce avec les pays d'Europe du Nord, et en particulier les interdictions réitérées qui frappent le commerce hollandais.

Il est vrai que le passé de Diogo Botelho ne jouait guère en sa faveur. Ancien partisan de dom Antonio, il avait manqué de peu d'être écarté du pardon de 1581 ¹²². Il avait retrouvé les faveurs des Habsbourg, en épousant la fille du secrétaire du Consejo de Portugal, Pedr'Álvares Pereira. Il avait ensuite bénéficié des faveurs royales, jusqu'à ce que le 20 février 1601, « Smagde houve por bem, por folgar defazer mercê ao dito Diogo Botelho, do seu conselho, de o enviar as partes do Brazil, para servir no cargo de governador geral dellas... e que juntamente sirva de capitão e governador da cidade do Salvador capitania da Bahia de Todos os Santos ... » ¹²³. Ainsi quelques mois à peine après avoir pris ses fonctions était-il déjà suspecté de complicité avec le fils de dom António ¹²⁴. L'existence d'un homonyme qui avait, quant à lui, suivi les pas de dom António en exil, et continuait alors activement de défendre les prétentions du prieur de Crato, devait sans doute contribuer à la confusion ¹²⁵. Quoi qu'il en soit, la fidélité de Diogo Botelho fut sérieusement sujette à caution. Il fait ainsi l'objet d'une attention toute particulière à la fin de l'année 1602. Le Consejo de Estado de Castille ainsi qu'une Junta de las materias de Portugal, réunie à Madrid, interviennent alors sur cette question. Le 25 novembre 1602, cette dernière informe le roi que « ... tambien se platico en lo que se ha dicho de Diogo Botelho gobernador del Brasil y dio el cuidado que el negocio teve consigo, y parecio que se devia tratar deste con gran tiento porque haziendo se ... no se le diesse ocasion de precipitarse y porventura de hazer lo que no piensa si llegasse a su noticia que se pone duda con su fidelidad » ¹²⁶. Il y est décidé d'informer le vice-roi de Portugal, Cristóvão de Moura, des soupçons portant sur le gouverneur du Brésil, « y que aunque tiene toda satisfacion de Diogo Botelho ha querido hazer le saber esto para que el como quien conoce los humores de los de aquella nascion y que esta sobre la obra avise lo que entiende en esta parte y que en caso que tuviesse la misma sospecha en que han querido poner a su Mt avise lo que le parece y que se deve hazer en tal caso y como se deve executar y que no solo se le encarga el secreto sino que expressamente se le prohiba el comunicar lo con nadie... y en caso que fuesse necesario poner remedio y assegurar aquel gobierno de baxo de otra mano Parece a la junta que se havia de hazer embiando el sucessor con navios de tanta fuerza que se no le pudiesse resistir... » ¹²⁷. Les craintes manifestées par

¹²² Frei Vicente do SALVADOR s'en fait l'écho dans son *História do Brasil (1500-1627)*, éd. Capistrano de ABREU et Rodolfo GARCIA, São Paulo, 7^e éd., Itatiaia, 1982, p. 287.

¹²³ Correspondência de Diogo Botelho..., *ibid.*, p. 226.

¹²⁴ Il débarque à Olinda, où il prend ses fonctions le 1^{er} avril 1602.

¹²⁵ La confusion entre ces deux personnages est encore très fréquente, ainsi dans le livre de Jacqueline Hermann, *op. cit.*, pp. 189 et ss.

¹²⁶ Archivo General de Simancas, Estado, leg. 435, fol. 29 et ss. : 25.11.1602, de la *Junta de las materias de Portugal* ; 28.11.1602, *Consejo de Estado* « sobre consultas del Consejo de Portugal ».

¹²⁷ *Ibid.*

Madrid à l'égard de Diogo Botelho n'avaient finalement pas lieu d'être. Le comportement du gouverneur brésilien fut, en effet, irréprochable. Il prit, comme on lui avait ordonné, les mesures nécessaires pour assurer la défense de la côte brésilienne, mettant sur pied « dos armadas, de siete navios gruesos cada una que mandou correr la costa, por en ela andarem navios de corsarios i su Magestad lo mandar en su Regimiento que en semejantes ocasiones armé contra ellos »¹²⁸. La possibilité d'une sécession du Brésil en faveur de dom Manuel avait néanmoins été envisagée par le pouvoir royal, et impliqué fortement les organes castillans.

La menace que fait planer sur l'Atlantique les activités de dom Manuel et de son frère dom Cristóvão, alliés aux Hollandais, demeure dès lors une source de préoccupation. Les nouvelles annonçant les préparatifs de nouvelles attaques se succèdent, alimentant les craintes des autorités madrilènes¹²⁹. La nouvelle interdiction dont faisait l'objet le commerce hollandais depuis 1605 augmente alors leur probabilité¹³⁰. C'est ce dont fait part au roi le Consejo de Estado de Castille dans une consulta datée du 10 janvier 1606, à propos des dernières nouvelles parvenues : « la prohibicion que Vmgde ha mandado publicar contra el comercio de los rebeldes les es de tan grande daño que toda zelanda queda casi perdida por faltar ese trafico que estavan a punto muchos navios de piratas para salir a hazer daño »¹³¹. Il signale, une fois encore, la présence de dom Manuel et son frère aux côtés des Hollandais. La menace se précise l'année suivante, avec l'annonce de préparatifs en Hollande pour le compte de dom Manuel¹³². Les objectifs assignés à cette nouvelle expédition restent cependant particulièrement flous. Suivant les informations reçues à Lisbonne et à Madrid, elle viserait tout à la fois les Indes de Castille, Buenos Aires ou Vera Cruz, São Jorge de Mina et le Cap Vert, et encore Salvador da Bahia au Brésil¹³³. La menace qu'elle représente est néanmoins suffisamment sérieuse pour être prise en compte, et l'in-

¹²⁸ Attestation de Don Martin des Draques concernant l'action de Diogo Botelho à cette occasion, Lisbonne, 5.07.1608 (en castillan), publiée dans *Correspondência de Diogo Botelho...*, op. cit., p. 57.

¹²⁹ Comme le laisse entendre cette lettre du marquis de Catelo Rodrigo au gouverneur du Brésil, datée de Lisbonne 1605 : « ... Por avisos de boa parte tenho entendido que a Dom Manoel, filho de Dom Antonio, prior que foi do Crato, se offerecem em Hollanda quatro ou cinco navios para sahirem em corso e que elle espera que em Inglaterra o protejam com alguns mais, para com todos demandar esse estado e procurar fazer nelle alguma empresa, conforme o seu intento... », *Correspondência de Diogo Botelho...*, op. cit.

¹³⁰ J. I. ISRAEL, op. cit.

¹³¹ AGS, Estado, leg. 2024, fol. 22 : 10.01.1606, el consejo de estado sobre algunos avisos de Olanda.

¹³² AGS, Estado, leg. 2637, fol. 290-92 : 29.11.1607, el consejo de estado sobre los avisos que embia Diego de Irarraga de un portugues (il s'agit d'un espion, à la solde du roi d'Espagne, du nom de Juan Barbosa de Almeyda, qui rapporte les projets de dom Manuel) ; AGS, Estado, leg. 435, doc. 186 : 29.11.1607, sur le même sujet.

¹³³ AGS, Estado, leg. 435, *ibid.* ; AGS, Estado, leg. 2638, fol. 1 : 29.01.1608, El consejo de estado sobre lo que escribe Don Luis Faxardo del estado de las cosas del mar oceano.

formation transmise à travers l'Atlantique aux autorités de Buenos Aires et de Bahia ¹³⁴. Il est fait référence, dans toutes ces informations, aux fils de dom António. La récurrence de leur nom renvoie non seulement aux liens étroits qui les unissent aux « provinces rebelles », mais également à la permanence de leur activité à travers l'Europe afin d'obtenir le soutien des autres puissances contre les rois Habsbourg ¹³⁵. Les rumeurs qui en découlent, entourant la participation des fils du prieur de Crato à ces expéditions, continuent aussi d'alimenter la mémoire de dom António et de ses prétentions.

La Trêve de Douze Ans établie, en 1609, entre la Monarchie catholique et les « Provinces rebelles » a d'évidentes répercussions sur l'activité de dom Manuel, qui dépend largement du soutien que lui apportent ces ennemis du roi de Castille ¹³⁶. Epousant étroitement les méandres de la diplomatie européenne, l'opposition antonienne a bien du mal alors à obtenir l'aide nécessaire. Malgré ces difficultés, dom Manuel envisage tout de même d'attaquer le Portugal. C'est du moins ce que laissent entendre les informations transmises au vice-roi de Portugal, le marquis de Castelo Rodrigo, au mois de mars 1611, par un religieux flamand arrivé depuis peu à Lisbonne. Celui-ci se présente comme un proche de dom Manuel, auquel ce dernier se serait confié, et lui aurait livré des informations importantes ¹³⁷. Informations selon lesquelles il pourrait bientôt lancer une attaque contre le royaume, qu'il avait pour cela les bateaux nécessaires, et avec lui « tres pilotos plasticos en la barra de Viana ». Il n'en faut pas davantage pour alarmer le pouvoir royal, d'autant que, comme le souligne Cristóvão de Moura, « los castillos se hallan sin gente y los pocos soldados que ay desnudos y sin que comer y san guan con 40 hombres » ¹³⁸. Il s'agira une fois encore d'une fausse alerte. On peut cependant se demander si tout cela ne relève pas d'une mise en scène, imaginée pour faire pression sur la couronne, en lui faisant croire à une action imminente. Certains éléments des déclarations de ce religieux pourraient, en effet, le laisser supposer. Suivant ses déclarations, qu'il fonde sur des lettres reçues par dom Manuel, le comte Ludovic de Nassau lui aurait écrit que « no diesse credito a las cosas de aca y executasse lo que estava acordado para la primabera con que el cumpliria lo que avia ofrecido » ¹³⁹. De quoi s'agit-il ? Très certainement des pourparlers engagés entre les descendants du prieur de Crato et la Monarchie catholique, afin que ceux-ci abandonnent leurs

¹³⁴ AGI, Buenos Aires, 2 L.5 \ 1 \ 35 : Carta del Rey al governador del rio de la Plata con los avisos que se tienen de enemigos, Pardo, 20.01.1608 ; *Correspondência de Diogo Botelho...*, *ibid.*

¹³⁵ Notamment de la France. Cf. AGS, Estado, leg. 435, *ibid.*

¹³⁶ Sur les discussions précédant la signature de la Trêve, et ses clauses, cf. J. I. ISRAEL, *op. cit.*

¹³⁷ AGS, Estado, leg. 436 : 29.03.1611, consulta du consejo de Estado sobre lo que ha escrito el marques de Castelo Rodrigo.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

prétentions au trône de Portugal. On peut aisément imaginer que la venue de ce religieux à Lisbonne ait été ainsi orchestrée, afin de renforcer la position des fils de dom António au sein de ces négociations, en faisant planer la menace d'une nouvelle attaque. Ces négociations avaient, en effet, débuté quelques mois auparavant.

Des contacts avaient été établis, depuis le mois de juin de l'année précédente, par l'intermédiaire de l'archiduc Albert, entre dom Manuel et Philippe III ¹⁴⁰. Dom Manuel et son frère proposaient de renoncer à leurs prétentions au trône de Portugal, en échange de compensations diverses ¹⁴¹. Cette offre fut reçue par le pouvoir royal avec la plus grande attention, voyant là sans doute l'occasion de neutraliser une bonne fois pour toutes le danger que continuait de représenter l'opposition antonienne à l'étranger, et de disjoindre leurs prétentions de l'activité hollandaise. Il importe de remarquer que cette affaire fut traitée prioritairement à Madrid par le Consejo de Portugal, et surtout par le Consejo de Estado de Castille, en correspondance directe avec Cristóvão de Moura, vice-roi de Portugal, dont l'avis est constamment sollicité ¹⁴². On peut certes s'interroger sur la réalité de cette menace, à l'instar du marquis de Castelo Rodrigo, qui ne juge pas nécessaire de prendre en considération leurs exigences. Il minimise, en effet, la portée de l'opposition antonienne au Portugal, en veut pour preuve les événements de 1589, « quando Don Antonio y estos hijos vinieron sobre esta ciudad con un exercito a quien no se passo ni movio persona que fue demonstracion que el Rey que aya gloria estimo mucho » ¹⁴³. Il estime ainsi que « quando ellos estavan en otro muy diferente siempre se hizo poco caso dellos y bien se echa de ver por lo que havia con ellos el Rey de Francia en tiempo que para sus desinios los havia mas menester. Y conforme a los tiempos que aora corren que son muy diferentes de los passados en que el Rey que aya gloria se inclino a recogellos no veo que tengan ellos razon de encarecerse tanto » ¹⁴⁴. Il est vrai que la situation des fils de dom António est alors des plus précaires. A la Trêve de Douze Ans signée entre la Monarchie catholique et les Provinces-Unies, vient s'ajouter les bouleversements récents dans le

¹⁴⁰ F. CAEIRO, *O Arquiduque Alberto de Áustria. Vice-rei e Inquisidor-Mor de Portugal, Cardeal Legado do Papa, Governador e depois Soberano dos Países Baixos*, História e arte, Lisboa, 1961.

¹⁴¹ AGS, Estado, leg. 436, doc. 100 : 14.05.1611, information du marquis de Castelo Rodrigo sur l'affaire des fils de d. Antonio. Celui-ci estime à ce propos : « ... no se me representa causa que obligue a que Vmgde haga las mercedes que pretenden estos cavalleros... » : il semble que l'initiative en revienne à dom Manuel. Son frère, dom Cristóvão, tentera encore de le dissuader d'abandonner ses prétentions, en lui proposant de s'allier plus étroitement avec les Hollandais et d'accepter de devenir « rey das Indias ». Cf. IAN/TT, Arquivo del rey D. António, doc. 354 : Carta de dom Cristóvão ao seu irmão, 30.10.1612.

¹⁴² AGS, Estado, leg. 2640, fols. 42-44 : Consultas del consejo de Estado datées respectivement du 17.06, 20.08 et 28.11.1610 ; AGS, Estado, leg. 436, docs. 94, 96 et 100 : consultas del consejo de estado datées 23.03, 18.04 et 14.05.1611.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ AGS, Estado, leg. 436, *ibid.*

royaume de France. L'assassinat d'Henri IV, en 1610, leur enlève un soutien précieux ¹⁴⁵. L'accession au trône du jeune Louis XIII, et l'influence croissante du parti dévôt, clairement partisan d'un rapprochement avec l'Espagne, ne leur permet plus d'espérer l'appui de la France. Si ce nouveau contexte européen, clairement défavorable à leurs prétentions, les conduit à envisager des pourparlers avec Philippe III, il éclaire aussi leur position de faiblesse à l'heure de négocier leur obéissance. Les négociations piétinent, achoppent sur la question des compensations exigées par les fils du prieur de Crato en échange de leur soumission à la dynastie des Habsbourg. Le plus important reste sans doute la considération dont cette affaire fait l'objet, et ce, quoi qu'en pense le vice-roi de Portugal. Si les exigences des fils du prieur de Crato sont jugées excessives, le principe des pensions devant leur être accordé est pleinement accepté. C'est, en effet, sur le montant de ces pensions que se concentrent rapidement les débats au sein du Consejo de Estado ¹⁴⁶. Il est également intéressant de noter que le problème de leur résidence se pose d'emblée. La possibilité de leur retour au Portugal paraît, en effet, inconcevable. La question est d'ailleurs aussitôt évacuée : « presuponiendo que no ha de ser en Portugal ni Castilla que en Italia no vee causa para dar cuydado » ¹⁴⁷. Les négociations traînent, apparaissant sur la table du conseil madrilène de manière discontinue ¹⁴⁸. Les fils de dom António ne font plus guère parler d'eux. Pendant quelques années, aucune information, aucune rumeur non plus les concernant ne traverse la Péninsule ibérique.

La question des négociations avec dom Manuel et son frère réapparaît pourtant à la fin de l'année 1618 dans un contexte sensiblement différent, lourd des menaces qui planent sur l'Atlantique à l'approche de la fin de la Trêve de Douze Ans. Une relation adressée au Consejo de Estado révèle, en effet, « el intento que olandeses tienen de ocupar el Brasil o muchos puestos para la qual los tienen muy reconocidos (...) que tambien tienen deseo de romper la tregua y ocupar otros puertos en las Indias que es el principal de sus intentos... » ¹⁴⁹. Le marquis d'Alenquer, qui est alors le vice-roi de Portugal, transmet cette relation à Madrid, confirmant que les Hollandais

¹⁴⁵ Sur la bienveillance d'Henri IV à leur égard, IAN/TT, Arquivo del-rei D. António ; Guida MARQUES, *op. cit.*

¹⁴⁶ AGS, Estado, leg. 436, docs. 96 et 97 : 18.08.1611, consulta del consejo de estado sobre reduzir al servicio de Vmd a Don Manuel y Don Xpoval de Portugal hijos de d. Antonio prior que fue de ocrato.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ Elles s'étendent ainsi jusqu'en 1626, date à laquelle dom Manuel abandonne ses prétentions et rend hommage à Philippe IV. Son frère, dom Cristóvão, continuera à défendre la cause du prieur de Crato, publiant à Paris, en 1629, la *Briefve et sommaire description de la vie et mort de D. Antoine*.

¹⁴⁹ AGS, Estado, leg. 437, doc. 182 : « Apuntamientos para su Real Magestad de fray Pedro dela anunciacion religioso de san francisco de nacion olandes de lo que a visto oydo notado y experimentado personalmente en Olanda Gelanda Frigia Gnelderh francia y Ynagalaterra en este ano de 1618 que anduve alla Por orden del seranisimo virrey de Portugal. »

« estan alli con cuydado de hacer una grande diversion para quando se acaba la tregue hechando en el Brasil al hijo de d. Antonio »¹⁵⁰. Un tel projet était apparu presque vingt ans auparavant. Depuis, il y avait eu la Trêve, et avec elle, ou plutôt malgré elle, la croissance de l'activité hollandaise de part et d'autre de l'Atlantique¹⁵¹. Cette période est plus précisément marquée par l'intensification des échanges entre la Hollande et le Brésil, autour du commerce du sucre. La fréquentation des côtes brésiliennes par les bateaux hollandais était bien entendu connue des autorités métropolitaines, de même que la présence de nombreux étrangers sur ce territoire. Des mesures avaient été prises, afin de mettre un terme à ce commerce illégal, mais on l'imagine sans peine, avec peu de résultat. L'expulsion des étrangers présents sur le territoire brésilien, qui visait essentiellement les Hollandais, avait également été ordonnée¹⁵². La menace, qui surgit alors à nouveau, d'une attaque dirigée contre le Brésil apparaît, de ce fait, autrement plus dangereuse qu'au début du siècle¹⁵³. Les prétentions antoniennes qui lui sont explicitement associées ne peuvent être négligées. De l'avis même du marquis d'Alenquer, elles demandent à être considérées avec attention. Il estime, en effet, « que la parte que desto nos podria tocar en Portugal seria reboluciones en esta corona, causados de diversos pretendores : y que la mayor parte de cristianos nuevos se yba a poblar al Brasil y llevava sus haziendas donde olandeses tenian particulares comunicaciones ; y pensavan echar al hijo de don Antonio en el Brasil »¹⁵⁴. Il envisage ainsi conjointement – il est important de le relever – les dangers qu'elles représentent tant pour le Brésil que pour la métropole.

En ce qui concerne le royaume, la situation n'est guère brillante, qui voit se multiplier les critiques à l'encontre du gouvernement¹⁵⁵. Les termes de la Trêve signée avec les Hollandais sont mis en cause. Si l'empire portugais en Asie connaît alors des difficultés croissantes, dont les Habsbourg sont rendus responsables, l'insécurité maritime augmente également dans l'Atlantique, où les prises ne cessent de se multiplier¹⁵⁶. Les propres défenses

¹⁵⁰ AGS, Estado, leg. 437, 182bis.

¹⁵¹ L'auteur de la relation à laquelle nous nous référons constate à ce propos « el gran comercio que tiene y los muchissimos navios que van a tratar rescatar y a contratar a la mina Brasil Guinea y mas cuestras adonde entran cada año grandisima riqueza en todas las ciudades de Olanda y particularmente Gelanda... »

¹⁵² Et, semble-t-il prise en compte par le gouvernement général brésilien, qui établit notamment des listes des étrangers présents sur le territoire. Cf. *Livro Primeiro do Governo do Brasil...*, op. cit.

¹⁵³ Cette menace concerne également alors l'Inde portugaise. Cf. AGS, Estado, leg. 2710 : 13.02.1619, Consulta del consejo de Estado.

¹⁵⁴ AGS, Estado, leg. 437, doc. 183 : Carta del Marqués de Alenquer, Lisbonne, 18.12.1618. La gravité des dangers considérés l'amène à se prononcer alors en faveur du renouvellement de la trêve avec les hollandais, contre ce qui sera, on le sait, l'avis du Conseil de Portugal.

¹⁵⁵ António de OLIVEIRA, *Poder e oposição política em Portugal no período filipino*, Lisbonne, Difel, 1991.

¹⁵⁶ Anthony DISNEY, *A Decadência da pimenta*, Lisbonne, 1981; James C. BOYAJIAN, *Portuguese Trade in Asia under the Habsbourg (1580-1640)*, Baltimore, 1993. A ce moment précis, Alen-

du royaume se trouvent alors dans un état lamentable. Enfin, la visite de Philippe III au Portugal, depuis longtemps annoncée, et tant de fois reportée, accroît la frustration de la population ¹⁵⁷. Dans ce cadre, les possibles correspondances entre les sujets du roi et le prétendant antonien constituent à nouveau un sujet de préoccupation, qui concerne aussi bien l'Amérique portugaise que le propre royaume ¹⁵⁸. L'une d'elle concerne un certain Francisco Ribeiro habitant de la Paraiba, dont il a déjà été question ¹⁵⁹. L'autre, le religieux Pedro del Desierto, auquel il a été fait également allusion ¹⁶⁰. Ce dernier propose alors d'intervenir dans les négociations en cours, conduites sous l'égide de l'archiduc Albert, afin d'infléchir dom Manuel, et de le ramener à l'obéissance de Philippe III ¹⁶¹. Il est décidé à Madrid de l'éloigner de Lisbonne ¹⁶². Le marquis d'Alenquer fait alors remarquer que ce serait faire preuve de « *desconfiança de los portugueses y seria mayor el daño del ruydo que el que se podia tener de la ynteligencia deste religioso* » ¹⁶³. Quelques mois plus tard, dans une lettre adressée au monarque, Alenquer précise sa pensée sur dom Manuel : « *del hijo de don Antonio hago muy poco caso por lo que toca a su persona pero puede dar cuydado porque qualquiera es apropiado para pegar fuego en materia dispuesta y esto mismo digo acerca de la platica que anda del Rey don Sebastian y de algunos vein-tenes que se an labrado con su nombre, que hasta aora se an visto uno o dos y se an tornado a esconder viendo que no se hazia caso dellos y tengo por mejor dezir a Vmgd lo que entiendo que deve prevenirse que hazer juicios*

quer mettait sur pied une *armada da India* pour contrer les Anglais qui faisaient alors une percée dans l'Océan indien. Cf. AGS, Estado, leg. 437, doc. 184 : Carta del marques de Alenquer, Lisbonne, 18.12.1618.

¹⁵⁷ Elle aura finalement lieu au printemps 1619. Sur la situation du royaume à cette époque, Claude GAILLARD, *Le Portugal sous Philippe III d'Espagne. L'action de Diego de Silva y Mendoza*, Grenoble, 1982. Ce voyage de Philippe III au Portugal suscite un nombre important de relations, la plus connue étant celle de João Baptista LAVANHA, *Viage de la Catholica Real Magestad del Rei Dom Filipe III N.S. al Reino de Portugal i relacion del solene recebimiento que en el se le hizo*, Madrid, 1622.

¹⁵⁸ Demande est faite au vice-roi de s'enquérir de l'existence et de la nature des correspondances suspectées. Il faut noter, à ce propos, que la demande lui est faite via le conseil de Portugal siégeant à Madrid, et que le vice-roi prétend alors dialoguer directement avec le roi par l'intermédiaire du consejo de Castille.

¹⁵⁹ AGS, Estado, leg. 437, doc. 186 : Copia de carta de su Magde para el marques de Alenquer Visorrey de Portugal escrita en san lorenzo a 26 de setiembre de 1618 ; La réponse du vice-roi, datée de Lisbonne, le 4 novembre 1618 se trouve dans AGS, Estado, *ibid.*, doc. 188.

¹⁶⁰ Habitant de Sétubal, il prétendait être le fils de dom António, et maintenir des contacts avec dom Manuel.

¹⁶¹ AGS, Estado, leg. 437, doc. 48, s.d. (1620) : consulta del consejo de estado sobre las dos consultas incluidas una del de Portugal y la otra deste mismo consejo que tratan de lo que ha propuesto fray pedro del desierto a propuesto de la reduccion de don Manuel de Portugal ; AGS, Estado, leg. 2710, s.f. : 10.09.1620.

¹⁶² AGS, Estado, leg. 2645, s.f. : 19.09.1620

¹⁶³ AGS, Estado, leg. 2645, *ibid.*

temerarios sobre ninguno » ¹⁶⁴. Il est intéressant de relever, sous la plume du vice-roi de Portugal, la liaison qu'il établit entre ces deux éléments, tous deux considérés comme des foyers de troubles, potentiellement dangereux ¹⁶⁵. Pour ce qui est du danger qui menace le Brésil, qu'il considère « descubierto y flaco... muy reducido a la granjeria de los gobernadores, y por esto muy introducida la comunicacion con los estrangeros », il lui paraît alors si évident – et imminent, qu'il en vient à proposer au roi l'installation de présides castillans le long des côtes brésiliennes, sous couvert » que era necesario enviar a chile mil españolas : de bajo desta color se podrian presidir las plaças de aquel estado » ¹⁶⁶.

Le nom du prieur de Crato demeure ainsi clairement associé aux actions des Hollandais, accompagnant chaque nouvelle rumeur concernant leurs préparatifs d'expéditions contre les possessions atlantiques. D. Pedro Estevan Davila, maestro de campo du préside castillan de Terceira dans l'archipel des Açores, rapporte ainsi dans une lettre datée du 4 mars 1623 : « Aqui ha passado palabra por via de mercaderes que se a ydo refrescando que en Holanda se aprestava una gruesa Armada para venir sobre estas islas con d. Manuel hijo del Prior de Ocrato », soulignant que « este nombre no esta del todo olvidado en algunos animos deste pueblo » ¹⁶⁷. La destination de cette grosse expédition n'était pas les Açores, mais bien la capitale de l'Etat du Brésil, Salvador da Bahia, prise par les Hollandais un an plus tard. Quand est connue, dans l'archipel des Açores, la nouvelle de la capture de Bahia par les Hollandais, au début de l'été 1624, le nom de dom Antonio lui est à nouveau associée. Le même capitaine relate, en effet, que « dieron alli aviso de haver entrado en la ciudad de Bahia una armada de Olandeses acaudillados de D. Luis Manuel nieto de d. Antonio prior do crato... constara lo que dicen los que de halla vienen y de algunos he entendido huvo trato y es platica de algunos naturales desta isla que ha esta hora se habian juntado a d. Luis Manuel la mayor parte de los auditores del Brasil » ¹⁶⁸. Il s'agissait là de rumeurs ¹⁶⁹. Elles rappellent pourtant qu'on ne saurait négliger la présence

¹⁶⁴ Il ajoute : « Qualquier cosa que hubiere de haver ha de empezar por el pueblo y la camara desta ciudad », AGS, Estado, leg. 2645, s.f. : Carta del marques de Alenquer, 5.03.1621.

¹⁶⁵ A ses yeux, le danger qu'ils représentent vient essentiellement de leur capacité à recevoir le mécontentement de la population.

¹⁶⁶ AGS, Estado, leg. 2645, *ibid.* La récupération de Bahia aux Hollandais en 1625 sera de fait suivie par l'installation de troupes castillanes au Brésil.

¹⁶⁷ British Library, Add. 28439, fol. 23v.

¹⁶⁸ *Ibid.*, fols. 93v-96v : Carta de don Pedro Estevan Davila, datée du 19.08.1624.

¹⁶⁹ On ne peut manquer pourtant d'évoquer les liens entre les prétentions antoniennes et la propagande développée alors par les Hollandais. Ainsi le discours de Jan Andries MOERBEECK, *Motivos por que a Companhia das Indias Occidentais deve tentar tirar ao Rei de Espanha a terra do Brasil*, prononcé en 1623 devant les députés des Etats Généraux des Provinces-Unies, et publié après la prise de Bahia, en 1624, à Amsterdam, recueille l'héritage de l'opposition antonienne, en se référant à l'usurpation du roi de Castille. Il fait par ailleurs expressément mention dans ce texte à la présence de dom Manuel à la cour du prince d'Orange.

de la mémoire de dom António dans les esprits, et sa capacité à survivre à travers l'union ibérique, comme à travers sa descendance. On continua ainsi de s'en remettre aux prétentions antoniennes concernant le Brésil, même après que dom Manuel lui-même abandonna ses prétentions au trône de Portugal en 1626¹⁷⁰. C'est ainsi que l'on retrouve le nom de dom António dans un « discurso relativo de las razones que se ofrecen unas para que el holandez se haya de fortificar en la Bahia y otras para no hazerlo » daté de 1629¹⁷¹. Les informations concernant les préparatifs d'une nouvelle expédition hollandaise s'étaient multipliés. Elle visait à nouveau le Brésil, qui se voyait menacé d'une invasion. Deux références sont faites dans cet arbitrio au nom de dom António, en étroite liaison avec les hypothèses présentées concernant les intentions des Hollandais dans cette partie du Nouveau Monde. « Si el viaje se dispuso en Holanda para ir al Brasil en buen governo y prevencion del *parece llevaron hijo o nietto de D. Antonio pretensor que fue de Portugal* no porque con el se havian de inquietar los Portuguezes honrados y buenos sino por lo que pudiera obrar su prezencia con los facineiros desterrados alli por sus delictos y excessos de que ay mucha cantidad y es gente que libra su bien y ventajas en sediciones y alborotos publicos ». Evoquant une autre possibilité, « endo socorro *tambien se puede creer pareciendo les aproposito imbiaran en el uno de los nietos del dicho D. Antonio como medio para mas qualificar y abonar su empreza* porque qualquier sombra de accion aunque tan vana y flaquissima como esta ayudada con la fuerza de mas armas – derecho fuerte y poderoso aunque no justificado suele tener mucha parte con los hombres inquietos y reboltos y mejorar algo las cosas disculpando las muertes y excessos de la entrada por la resistencia que se le hiço... »¹⁷². Suivant le raisonnement de notre auteur anonyme, les prétentions de dom António viendraient ainsi couvrir l'action des Hollandais, la justifier voire la légitimer au regard du monde¹⁷³. Si l'association entre le nom de dom António et l'action hollandaise au Brésil disparaît définitivement après la perte d'Olinda, et l'installation des Hollandais dans cette région, son nom continue de hanter le Portugal quelques années encore, autrement lié à l'opposition aux Habsbourg¹⁷⁴.

¹⁷⁰ AGS, Estado, leg. 2040, s.f. : 13.07.1626, consulta del consejo de estado « sobre lo que ha escrito don Manuel de Portugal acerca de su benida a Bruxelas e el contenido que muestra de hallarse en servicio de Vmgd... ». La rémanence des prétentions antoniennes l'obligera à intervenir pour réaffirmer son obéissance à Philippe IV. C'est ainsi qu'il demande à Juan Caramuel y LOBKOWITZ d'écrire le livre, *Phillipus Prudens Lusitaniae legitimus Rex demonstratus*, pour que « ... bajo su patronazgo publicase una historia de la sucession favorable a Felipe II que seria algo parecido a un manifesto de su lealtad a la Monarquia Hispanica. »

¹⁷¹ IAN/TT, Ms. Livraria, 1116, fols. 701-711.

¹⁷² *Ibid.*, fols. 707 et 708. C'est nous qui soulignons.

¹⁷³ Curieuse intention que leur prête notre auteur, quand on sait que l'opposition antonienne péchait justement par sa faiblesse juridique et institutionnelle.

¹⁷⁴ Sur la perte de Pernambouc, et la présence hollandaise au Brésil, parmi une abondante bibliographie, Evaldo Cabral de MELLO, *Olinda Restaurada. Guerra e açúcar no Nordeste (1630-*

*

De ce parcours à travers les rumeurs et les craintes qui émaillent l'histoire de l'opposition antonienne, il nous faut tout d'abord retenir sa persistance. Cette rémanence des prétentions de dom António, tout au long de l'union ibérique, mériterait d'être considérée avec plus d'attention. Comme le rappelait, il y a quelques années, Fernando Bouza, elles constituent une donnée à part entière de la vie politique de l'union des deux couronnes ¹⁷⁵. Pour ma part, il m'a semblé important d'insister ici sur la dimension atlantique de cette opposition. Elle n'a guère retenu l'attention des historiens. Elle permet pourtant de saisir les linéaments de la guerre atlantique, telle qu'elle se dessine dès le lendemain de l'union dynastique des couronnes de Portugal et de Castille, ainsi que les phénomènes de circulation existant entre la métropole et les possessions atlantiques portugaises. Elle révèle plus précisément l'enjeu que devient alors le Brésil. Si elle démontre de manière évidente son insertion dans les conflits européens dès 1580, elle éclaire aussi l'évolution de sa perception dans la Péninsule ibérique durant cette période. Rappelons, en effet, qu'à la crainte d'une invasion de l'Amérique portugaise s'ajoute encore celle d'une installation d'un prétendant antonien au Brésil. Que cette hypothèse ait été sérieusement considérée suffit sans doute pour qu'elle soit relevée. Elle suggère une perception davantage politique de l'Amérique portugaise. Cette représentation du Brésil comme refuge possible de la royauté portugaise prend ainsi corps et forme pendant l'union ibérique ¹⁷⁶. Si elle apparaît en étroite liaison avec les prétentions antoniennes, elle se répand plus largement pour exprimer l'importance nouvelle de cette possession outre-atlantique, comme dans cet arbitrio adressé à Philippe IV, au début des années 1620, concernant les possibilités de fabrication de

-1654), Rio de Janeiro, Topbooks, 2^e éd. revue et augmentée, 1998. La référence à l'opposition antonienne réapparaît ainsi, indépendamment de l'action de ses représentants naturels, à l'occasion des révoltes qui soulèvent le royaume en 1637. Décivant l'atmosphère séditeuse des dernières années de l'union ibérique, l'auteur Carvalho de PARADA évoquera lui aussi l'attente d'un prétendant antonien dans la *Carta primeira pera o Conde Duque*, datée de Lisbonne, le 13.08.1635, qui suit son texte *Justificaçam dos Portugueses sobre a aççam de libertarem seu reyno da obediencia de Castella*, Lisbonne, 1643 : « ... os que o tem por morto [il se réfère ici aux sébastianistes] são os melhores e mais entendidos discursando cada hum per seu modo e aplicando as profecias às prehidoens que o tempo offerece persuadense a que ha liga entre os estados inimigos de Hespanha pera effeito de meterem neste reyno algum pretendente delle, e que todos os mais sucessos vão encaminhados a este... ».

¹⁷⁵ Fernando BOUZA, « A nobreza portuguesa e a corte de Madrid... », *op. cit.* Elle doit notamment être prise en compte dans l'analyse de la dynamique politique portugaise à la veille de la Restauration. Fernando Bouza souligne encore le legs antonien dont hérite la Restauration, lui fournissant quelques-uns de ses concepts, à commencer par celui-là même de « Restauration ».

¹⁷⁶ On la retrouvera de façon récurrente après la Restauration de 1640. Cf. Evaldo Cabral de MELLO, *Um imenso Portugal...*, p. 66.

navires au Brésil, où l'on peut lire : « Pudiera para mostrar la grandesa deste estado... hacer un largo discursso de la fertilidad y riquessas de la tierra que solamente por la costa tiene mas de sietesientos leguas de districto, la cantidad de assuquares, palo brasil, maderá excelentissima, oro, esmeraldas, hierro, algodón, anbar, pimienta, gengibre y otros frutos... dieron ocasion a que disiese un antigo soldado y cortesano... que si el rei se mudase al Brasil hiciera una locura mui acertada... » ¹⁷⁷. Cette virtualité politique attribuée au Brésil renvoie ainsi à une autre représentation de l'Amérique portugaise, qui émerge, elle aussi, pendant l'union ibérique, faisant du Brésil un nouvel empire. Récurrente dans les nombreux textes qui lui sont consacrés durant cette période, cette nouvelle vision du Brésil suggère les profonds changements dont il est le théâtre durant cette période ¹⁷⁸.

¹⁷⁷ Cet *arbitrio* anonyme est publié dans le *Livro Primeiro do Brasil*, Lisbonne, CNCDP, 2001, pp. 60-64. Si l'image du Brésil qui est ici donnée reprend à son compte les lieux communs d'ores-et-déjà consacrés des richesses fabuleuses du Brésil, de la bonté de ses airs et de la longévité de ses habitants, l'évocation de la présence d'ambre, de poivre et de gingembre permet à

son auteur d'en faire autrement l'égal de l'Inde portugaise. A cette dignité nouvelle vient s'ajouter enfin cette dimension politique fondamentale. Cette représentation du Brésil comme refuge possible de la royauté portugaise réapparaît également sous la plume de l'auteur de *História do Brasil*, Fr. Vicente do SALVADOR, qui attribue plus précisément un tel projet au roi D. João III.

¹⁷⁸ Le développement économique du Brésil est sans doute le plus évident, mais il est d'autres processus plus largement socio-politiques et culturels qui participent des profonds changements que connaît alors le Brésil et que suggèrent dès à présent la multiplication des représentations dont il fait l'objet.